

© Vincent Jendly

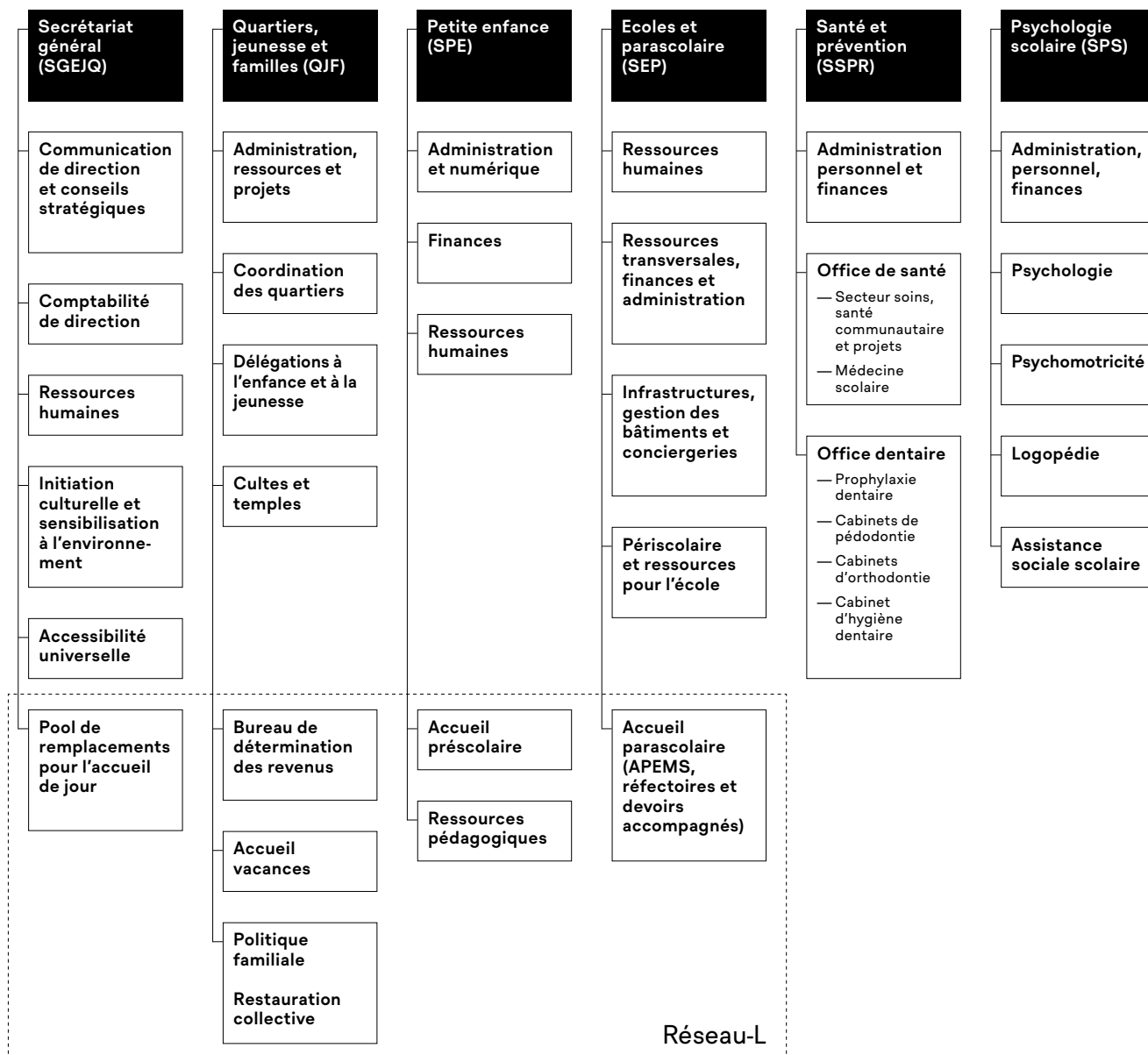


# Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers



# Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (EJQ)

## Directeur



La direction EJQ continue en 2023 le développement de la politique d'accueil de jour ainsi que la rénovation et la construction d'infrastructures scolaires. Pour répondre à l'augmentation démographique, une nouvelle école intégrant un APEMS accueille des élèves aux Plaines-du-Loup depuis octobre 2023.

La création de places d'accueil de jour rencontre des difficultés de recrutement, la pénurie de personnel social et sanitaire touche aussi ces prestations.

2023 coïncide aussi avec la création du Service quartiers, jeunesse et familles, constitué des prestations à la population réalisées par le Secrétariat général EJQ, jusqu'au départ de sa responsable au 30 septembre 2022. Dès février 2023, celui-ci a recentré ses missions sur les tâches d'état-major et d'appui au directeur et aux services. Ainsi, un nouveau chef de service et une nouvelle secrétaire générale ont rejoint la direction en 2023.

# Secrétariat général (SGEJQ)

## Principales missions du service

- appuyer le conseiller municipal;
- appuyer les services de la direction en matière de finances, communication, de rédaction et de recherche;
- déployer la politique d'accessibilité universelle;
- garantir la présence de personnel éducatif remplaçant dans les structures d'accueil de jour;
- offrir des activités culturelles et de sensibilisation à l'environnement aux élèves lausannois.

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	6.45	4.95	–	–
Comptabilité EIQ	7.90	8.10	9.10	9.90
Coordination des quartiers	6.90	6.80	–	–
Cultes et temples	9.96	8.87	–	–
Direction EIQ	48.13	24.73	–	–
Direction SG	–	–	6.85	5.65
Domaine vacances	27.88	27.57	–	–
Junior Team	–	–	1.98	1.78
Politique familiale	4.40	4.70	–	–
Pool de remplacement DEIQ	–	–	23.50	6.36
Unité RH de la Direction	–	–	6.95	7.00
<b>Total service</b>	<b>111.62</b>	<b>85.72</b>	<b>48.38</b>	<b>30.70</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
<b>Total service</b>	<b>-63.24</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	7	4.95	–	–
Comptabilité EIQ	9	8.10	11	9.90
Coordination des quartiers	10	6.80	–	–
Cultes et temples	29	8.87	–	–
Direction SG	–	–	7	5.65
Direction EIQ	33	24.73	–	–
Domaine vacances	34	27.57	–	–
Junior Team	–	–	3	1.78
Politique familiale	6	4.70	–	–
Pool de remplacement DEIQ	–	–	9	6.36
Unité RH de la Direction	–	–	8	7.00
<b>Total service</b>	<b>128</b>	<b>85.72</b>	<b>38</b>	<b>30.70</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

## Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	1	-
Direction EIQ	7	-
Direction SG	-	3
Domaine vacances	1	-
Junior Team	-	4
<b>Total service</b>	<b>9</b>	<b>7</b>

## Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	13	24
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	-
<b>Total service</b>	<b>14</b>	<b>24</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	8
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	3
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>13</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	116	7.13	6	0.18
Auxiliaires mensualisé·e·s	15	4.07	6	3.52
Auxiliaires payé·e·s au forfait	33	*	0	*
Auxiliaires payé·e·s à la journée	118	*	0	*
<b>Total service</b>	<b>282</b>	<b>11.20</b>	<b>12</b>	<b>3.70</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Evènements marquants

L'année 2023 fut riche en évènements, dont voici les principaux:

- création d'un secrétariat général d'état-major;
- lancement du pool de remplacement pour soutenir les structures d'accueil avec du personnel éducatif;
- adhésion au réseau des Villes apprenantes;
- offre à plus de 12'100 élèves de participer à des activités culturelles;
- formations accueil et communication de l'accessibilité universelle.

## Principales activités 2023

### Junior Team

La Junior Team est liée au métier de cuisinière et cuisinier CFC. Elle compte désormais 5 apprenties et apprentis encadrés par deux formateurs et chefs de cuisine. Répartis de la première à la troisième année de CFC, les plus expérimentés peuvent ainsi responsabiliser et soutenir les plus novices. Ce modèle permet de consolider la formation de toutes et tous et favorise une forme d'émulation sociale et professionnelle.

La Junior Team produit quotidiennement 300 repas en liaison froide et chaude ainsi que 240 goûters. La livraison des repas dans les lieux d'accueil distants est effectuée par des coursières et coursiers à vélo.

### Accessibilité universelle

La politique d'accessibilité a continué son développement avec une augmentation constante des demandes d'expertise et des collaborations grandissantes avec les associations locales du handicap.

Plus de 130 personnes ont pu suivre la formation «Accueillir et interagir avec les personnes en situation de handicap». La formation est dès à présent ouverte au personnel de l'administration cantonale ainsi qu'à toutes et tous. La formation «Communiquer à l'écrit pour les personnes en situation de handicap» a compté plus de 40 inscriptions.

L'augmentation des ressources pour l'accessibilité universelle a permis de soutenir plusieurs projets.

Le 9 octobre 2023, une journée autour de l'accessibilité à la culture a été organisée avec l'État de Vaud et Pro Infirmis. Cet événement accueillant plus de 100 personnes issues des domaines de la culture et du handicap, a permis de mettre en valeur les bonnes pratiques en matière de communication accessible et de créer des synergies entre les actrices et acteurs de la culture et celles et ceux du handicap.

### Comptabilité de direction

La mission principale est d'assurer les prestations traditionnelles d'une comptabilité de direction:

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, subventions;
- traitements du personnel;
- factures fournisseurs et débiteurs;
- saisie des pièces comptables des établissements scolaires;
- relations avec les autorités des communes voisines et celles du Canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon.

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie, tant avec les autres services de la direction qu'avec les instances cantonales (Département de l'enseignement et la formation professionnelle, Département de la santé et de l'action sociale, Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine, Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines, Département des finances et de l'agriculture, Ordre judiciaire).

Au terme de la redistribution des tâches entre Canton et Communes (EtaCom), la Ville de Lausanne gère, par convention, un certain nombre de compétences, notamment au plan de l'organisation scolaire ou des prestations de psychologie scolaire. La comptabilité en assure tout le calcul et le suivi du volet financier. Elle comptabilise aussi les pièces comptables des établissements scolaires lausannois rattachés au Service des écoles et du parascolaire directement dans l'application de l'État.

## Initiation culturelle et éducation à l'environnement

La mission principale du domaine est de gérer les activités culturelles, de sensibilisation à l'environnement et de prévention, proposées à toutes les classes lausannoises de la scolarité obligatoire. L'ensemble des données retranscrites dans ce chapitre concerne l'année scolaire 2022–2023.

### Activités culturelles et abonnement culturel

Le programme des activités culturelles compte 27 spectacles théâtraux ou musicaux, 4 concerts, 19 animations et 12 découvertes. À cela s'ajoutent des concerts d'initiation musicale et la création annuelle du Théâtre en chantier.

Dès la rentrée d'août, 95% des classes de 1P à 6P et 64% des classes de 7P à 11S ont été inscrites par leur enseignante et enseignant à diverses activités, ce qui représente 640 classes sur un total de 779. Par ailleurs, 16 classes des institutions d'enseignement spécialisé participent aux diverses activités proposées.

Le programme de l'abonnement culturel propose un large éventail de spectacles et de concerts destinés aux 9S–12RAC. Cette année, 2'459 billets dont 438 billets combinés «1 parent–1 enfant» ont été réservés par les élèves et le corps enseignant. Cette demande est en augmentation par rapport à l'an dernier.

### Sensibilisation à l'environnement

Les animations en classe et les visites de sites stratégiques constituent les activités de sensibilisation à l'environnement offertes par différents services de la Ville. Elles sont regroupées dans une brochure éditée chaque année. La coordination et l'organisation de ces activités sont assurées par le SGEJQ. 752 animations/visites ont été dispensées aux classes lausannoises.

### Découverte de l'environnement construit

Proposées par l'association Ville en Tête, les différentes animations sont conçues pour chaque tranche d'âge et permettent aux élèves de se familiariser avec l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement du territoire de manière ludique et interactive. 34 classes de 1P à 8P ont bénéficié de cette prestation.

### Prévention des accidents par morsures

Ce cours est destiné à apprendre aux enfants comment il faut se comporter en présence d'un chien. 108 classes de 1 à 4P ont suivi ce cours de prévention.

## Pool de remplacement

Le pool de remplacement s'inscrit dans le programme de législature, afin d'augmenter la qualité de l'accueil de jour. Les directives de l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) exigent le remplacement immédiat de toute personne absente, puisque les taux d'encadrement doivent être respectés en tout temps. Le pool répond à cette requête et vise aussi à proposer des conditions de travail plus pérennes aux collaboratrices et collaborateurs. Le 1<sup>er</sup> novembre 2023 marque la date officielle du lancement du pool de remplacement. Pour le moment, 5 membres le composent et effectuent des remplacements itinérants sur une zone de la ville comportant 19 sites. À terme, il interviendra auprès des 80 structures tant du Service de la petite enfance (SPE) que du Service des écoles et du parascolaire (SEP).



# Service quartiers, jeunesse et familles (QJF)

## Principales missions du service

Les missions principales du service sont les suivantes:

- favoriser le lien social et la citoyenneté;
- piloter les politiques de l'enfance, de la jeunesse, des familles et des quartiers;
- organiser l'accueil vacances et les écoles à la montagne;
- offrir des mesures de soutien à la transition école-métier;
- lancer des campagnes de prévention;
- participer au pilotage stratégique du réseau-L;
- encadrer l'activité du Bureau d'information aux parents (BIP) et du Bureau de détermination des revenus (BDR);
- maintenir le patrimoine lié aux lieux de culte et aux temples.

Le Service QJF subventionne et encadre de nombreuses entités parapubliques et privées, dont la Fondation pour l'animation socioculturelle Lausannoise (FASL).

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	-	-	10.00	8.40
Direction QJF	-	-	2.80	2.80
Domaine vacances	-	-	31.52	31.42
Finances et BDR	-	-	3.50	3.50
Politique familiale	-	-	4.40	4.40
Vie de quartier	-	-	18.74	17.33
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>70.96</b>	<b>67.85</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
<b>Total service</b>	<b>70.96</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	-	-	13	8.40
Direction QJF	-	-	4	2.80
Domaine vacances	-	-	41	31.42
Finances et BDR	-	-	5	3.50
Politique familiale	-	-	6	4.40
Vie de quartier	-	-	43	17.33
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>112</b>	<b>67.85</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

## Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	–	2
Domaine vacances	–	1
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

## Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	15	23
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	–	1
<b>Total service</b>	<b>15</b>	<b>24</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	–
Convention de départ	–
Décès	–
Démission	5
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	7
Licenciement juste motif ordinaire	–
Licenciement suppression poste	–
Licenciement fin droit trait. 2 mois	–
Licenciement fin droit trait. 24 mois	–
Licenciement juste motif immédiat	–
Licenciement invalidité totale	–
<b>Total service</b>	<b>15</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	–	–	153	9.44
Auxiliaires mensualisé·e·s	–	–	11	3.41
Auxiliaires payé·e·s au forfait	–	–	21	*
Auxiliaires payé·e·s à la journée	–	–	136	*
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>321</b>	<b>12.85</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Evènements marquants

La réorganisation du Secrétariat général de la Direction EJQ a abouti à la création du Service quartiers, jeunesse et familles (QJF), qui rassemble les prestations à la population de l'ancien SGEJQ. Cette nouvelle entité a intégré le Bureau de détermination du revenu (BDR), qui délivre une prestation support du réseau-L. Un rapprochement des domaines Cultes et temples et Politique des quartiers a également été initié, qui aboutira à une nouvelle organisation dès 2024.

Plusieurs évènements ont marqué la première année du Service quartiers, jeunesse et familles:

- lancement d'une nouvelle campagne de prévention: «Parlons puff!» largement reprise, y compris dans les cantons voisins;

- lancement d'une réflexion de fond sur la politique des quartiers et ses outils les mieux reconnus: animation socioculturelle, budget participatif, contrat de quartier, caravane de quartier;
- adoption du préavis N° 2023/25 «Métamorphose: Maison de quartier, crédit d'investissement» et reprise de l'animation socioculturelle de la Cabane des Bossons;
- accroissement de l'offre d'activités de vacances grâce à un centre aéré supplémentaire;
- Prix Swiss Diversity dans la catégorie Gender+ pour le projet «Préaux en tous genres».

## Principales activités 2023

### Administration – planification – projets

#### Prévention

La campagne de prévention «Parlons puff!» a été lancée en mars 2023, en partenariat avec Unisanté et le Conseil des jeunes. Elle s'est adressée prioritairement aux jeunes de la 9<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année scolaire et à leur entourage. L'objectif était de mettre en avant les deux principaux dangers que la puff présente, tant sanitaire qu'écologique, et de mettre en lumière les stratégies publicitaires de l'industrie du tabac visant directement les jeunes.

Un projet de campagne en étroite collaboration avec Unisanté et le secteur Transition école-métier de la Ville de Lausanne est en préparation. Il porte sur le choix d'avenir professionnel et le stress induit chez les jeunes et leurs parents.

#### Fonds de soutien aux ludothèques lausannoises et fête du jeu

Comme chaque année, les ludothèques ont renouvelé leurs jeux et offert à leurs bénévoles des formations spécifiques. La fréquentation des ludothèques est en progression constante.

Le week-end du 11 et 12 février a réuni plus de 2'500 joueur-euse-s et curieux-euses dans le cadre de la manifestation «Lausanne joue».

Le projet de transformation du Temple de la Croix d'Ouchy en un lieu d'accueil et en une ludothèque se poursuit.

### Formation professionnelle

#### Transition école-métier

Le Service quartiers, jeunesse et familles met en place différentes mesures et actions pour favoriser et promouvoir la transition école-métier, telles que:

- mise en réseau des déléguées et délégués de l'approche du monde professionnel et des psychologues conseillères et conseillers en orientation;
- pérennisation des 35 places LIFT offertes par la Ville de Lausanne aux jeunes en fin de scolarité obligatoire;
- participation au Forum métiers des écoles secondaires;
- collaboration avec Lausanne Région pour la 4<sup>e</sup> édition du déploiement du projet «Moi, Mon réseau, Mon futur» sur l'ensemble des établissements secondaires;
- mise sur pied du stand «Communes entreprises formatrices» au Salon des métiers et de la formation.

#### Fonds d'aide à la formation post-obligatoire

Ce fonds intervient en complément à la prise en charge d'une formation post-obligatoire (financement de l'écolage, achat de livres, etc.). En 2023, le comité du fonds a accédé à 9 demandes pour un montant total de CHF 11'700.-.

## Bureau de détermination du revenu (BDR)

Le principal objectif du BDR demeure le calcul du revenu déterminant des ménages bénéficiant de prestations d'accueil de jour, que ce soit lors des révisions annuelles ou en réponse à des demandes ponctuelles suite à des changements dans la situation financière du ménage, puisque le revenu déterminant fixe le prix des prestations consommées par les enfants.

Au cours de l'année 2023, le BDR a traité plus de 4'000 décomptes finaux, et environ 1'500 estimations. Pour répondre à cette charge de travail croissante, l'équipe a été renforcée par du personnel auxiliaire, ce qui a permis d'accélérer significativement le temps de traitement des dossiers. Le bureau s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue tout au long de l'année qui se poursuivra durant l'année 2024.

## Accueil vacances (DAV)

La mission principale du Domaine accueil vacances (DAV) est d'organiser, mettre en œuvre, développer et coordonner des prestations de vacances adaptées aux envies des enfants et aux besoins des parents domiciliés sur la commune de Lausanne pendant 13 semaines de vacances scolaires. Camp de vacances, accueil à la semaine ou à la journée permettent aux familles lausannoises de concilier vie privée et vie professionnelle. Le domaine assure également les camps scolaires dans ses écoles à la montagne, ainsi que la coordination des activités de l'Association en faveur du passeport vacances de la région lausannoise (APVRL).

La Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) et l'Espace des inventions (EDI) sont mandatés et subventionnés par le Service QJF pour la mise en œuvre de prestations d'accueil vacances complémentaires, sous la forme de centres aérés, camps de vacances, accueil libre, activités à la journée ou à la demi-journée.

### Bureau communal «Accueil vacances 5–15 ans»

Le bureau d'Accueil vacances a répondu directement à quelque 1'500 personnes. Outre l'information donnée au public sur les activités de vacances, le bureau répond également à des demandes plus générales et aiguille les visiteuses et visiteurs sur les services et adresses communales pertinentes.

### Centres aérés urbains (CAU) et d'été (CA)

Les CA accueillent les enfants de 6 à 12 ans et les CAU les enfants de 6 à 11 ans dans une prise en charge de 8h à 18h dans les locaux des APEMS. L'organisation des journées est orientée plein air, expression, créativité, etc. pour permettre à chaque enfant de s'autonomiser et s'épanouir par des loisirs en petits groupes, souvent en extérieur. Afin d'assurer un ratio d'encadrement d'un adulte pour 6 enfants dans le cas de 6-11 ans et du ratio de un pour 4 chez les plus petits (4 à 6 ans), l'encadrement des enfants participant aux CAU et CA nécessite environ 330 engagements d'une durée d'une semaine, répartis entre 100 responsables diplômés, 200 monitrices et moniteurs, une trentaine d'apprenties et apprentis et d'aide-monitrices et aide-moniteurs.

Les CAU – accueil à la journée, sans nuitée – ont accueilli 1'208 enfants 1–6P (4'081 journées-enfants), soit une augmentation de 10.7% en comparaison de 2022.

Les CA – accueil à la semaine, sans nuitée – ont accueillis 381 enfants 1–6P à Béthusy (1'810 journées-enfants). Selon la projection du programme de législature 2021–2026, un deuxième CA a vu le jour cet été 2023, à Montolivet: 188 enfants y ont été accueillis (940 journées-enfants).

Le nouveau responsable des centres aérés (CA et CAU) du DAV a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> avril 2023.

### Centres à la montagne de la Barboleusaz (Gryon), des Chevalleyres (Blonay) et du Planemard (Château-d'Oex)

Les 3 centres à la montagne accueillent toute l'année des classes de la 4P à la 8P pour des camps scolaires et des enfants de 6 à 12 ans pour des camps de vacances. 95 semaines de camps scolaires et 21 semaines de camps de vacances ont eu lieu entre les 3 centres, pour un total de quelques 4'200 enfants. Les camps offrent différentes activités de découverte de la

nature et des expériences qui favorisent le vivre ensemble et le respect. Des équipes professionnelles d'intendance œuvrent à l'année dans les 3 centres. Leurs cuisines bénéficient du label Fait Maison et respectent les critères du plan restauration collective durable (RCD).

### **Passeport vacances**

Le DAV est mandaté par l'Association passeport vacances région lausannoise (APVRL) pour assurer l'infrastructure administrative du Passeport vacances. La vente du passeport «Traditionnel» a augmenté de 21% et celle du «Farniente» de 47% par rapport à 2022. Quelques 166 organisateurs et organisatrices représentant 36 communes membres ont assuré 220 activités au profit de 2'098 enfants de 9 à 15 ans. La Loterie Romande a accordé un financement des activités de CHF 30'000.-.

## **Politique familiale**

Le domaine de la Politique familiale est composé du Bureau lausannois pour les familles (BLF), du Bureau d'information aux parents (BIP) et de la Restauration collective.

### **Restauration collective**

Le domaine de la Politique familiale pilote et coordonne l'offre de la Restauration collective pour les 7'000 repas du Réseau-L. Il s'occupe également de la gestion des contrats avec les prestataires et de la coordination avec la restauration collective durable (RCD) portée par la Direction LEA.

Cette année été marquée par l'évaluation du plan RCD II dont les constats ont été transmis aux partenaires lors d'une séance plénière. D'autre part, un appel d'offre réalisé dans le cadre d'une réorganisation a permis d'accueillir un nouveau prestataire.

### **Bureau lausannois des familles (BLF)**

#### **Appel à projets**

Chaque année, le BLF dispose de CHF 10'000.- pour financer des prestations en faveur des familles lausannoises. Afin de promouvoir l'appel à projets et stimuler la participation, des vidéos illustratives des anciens projets ont été diffusées sur les réseaux sociaux de la Ville. Pour cette 7<sup>e</sup> édition, sur les 13 projets déposés, 5 ont été récompensés.

#### **Plateforme familles**

Deux fois par année, le BLF réunit tous ses partenaires afin de développer une réflexion sur des sujets d'actualité. Cette année, les thèmes de l'inclusion des personnes avec une situation de handicap et la rédaction inclusive ont été abordés. De plus, le BLF a mandaté le coordinateur en matière d'accessibilité universelle pour présenter la politique d'accessibilité de la Ville de Lausanne. ProInfirmis Vaud a également exposé deux projets pilotes visant à relever les défis rencontrés par les enfants et les familles dans le domaine du handicap.

#### **Grandir à Lausanne**

Publié deux fois par an, ce bulletin d'information, distribué à tous les élèves lausannois, a abordé les thèmes suivants:

- accueil parascolaire: présentation des différentes prestations en fonction des besoins des parents et du degré scolaire de l'enfant;
- restauration collective durable (RCD): exposé des objectifs et de l'évolution de la RCD depuis sa mise en place.

#### **Journée internationale des familles**

À l'occasion de cette journée en mai, les associations et personnes qui ont participé à l'appel à projets 2022 ont pu présenter leurs activités et prestations à la population. Des ateliers gratuits ont été organisés durant une semaine et une journée festive et informative a eu lieu à Vidy.

### **Graine solidaire**

L'association LAC (La Communauté du Bois-de-Vaux) a été créée par la population et compte maintenant une dizaine de membres actifs. Son projet «Graine solidaire» implanté dans le quartier de Bois-de-Vaux, vise à encourager l'agriculture urbaine, l'éducation alimentaire et le renforcement des liens sociaux. En collaboration avec Légumes Perchés et Unisanté, divers ateliers ont été proposés, allant du jardinage à la découverte d'une alimentation équilibrée, locale et biologique.

### **Un arbre, un enfant**

Chaque année, les familles des enfants lausannois nés l'année précédente sont conviées à planter un arbre en l'honneur de leur nouveau-né. Une occasion pour le BLF de rencontrer les nouveaux parents et de faire connaître ses différents services à la population.

### **Bureau d'information aux parents (BIP)**

En 2023, le Bureau d'information aux parents (BIP) a amélioré la communication auprès des familles par la création d'un document expliquant la procédure à suivre pour inscrire un enfant au Réseau-L et son fonctionnement. Disponible sur le site Internet et à la réception, ce document a été traduit en 11 langues. De même, le BIP a remanié sa page web ainsi que certains modèles de correspondance à l'attention des parents. De plus, la fermeture du bureau a été réduite de trois à une semaine pendant les vacances d'été.

Cette année, 3'283 demandes ont été déposées auprès du BIP pour une place d'accueil pour les 0-6 ans en accueil collectif et les 0-12 ans en accueil familial de jour. Ce chiffre est légèrement inférieur à celui de l'année précédente (3'519).

Parallèlement, nous constatons une augmentation significative de l'activité du BIP: 3'131 passages à la réception (2'610 en 2022), 2'493 appels reçus (2'312 en 2022) et 10'638 courriels échangés (9'857 en 2022).

Ce constat s'explique principalement par deux éléments qui ont conduit les parents à demander des clarifications auprès du bureau: l'introduction de la nouvelle version de la procédure d'attribution des places entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril et l'ouverture du nouveau quartier des Plaines-du-Loup.

Depuis 2019, l'activité du BIP est en constante augmentation (+ 54%). Au-delà d'évènements conjoncturels et de l'augmentation de la population lausannoise, nous constatons une tendance à la hausse des situations familiales complexes.

Au 31 décembre 2023, la Liste d'attente centralisée du Réseau-L compte 276 enfants lausannois de 0 à 4 ans, pour lesquels la date d'entrée souhaitée en structure d'accueil est dépassée (281 en 2022) pour les familles dont le motif de la demande est la conciliation entre vie familiale et professionnelle.

La Coordination de la procédure d'attribution des places s'est réunie à trois reprises et a organisé une séance plénière avec toutes les directions des structures d'accueil du Réseau-L dans le cadre de l'entrée en vigueur de la nouvelle procédure.

## **Cultes et Temples**

Les missions principales du domaine sont d'assurer les prestations dues aux églises reconnues de droit public et aux communautés confessionnelles reconnues d'intérêt public et de développer les relations entre les autorités cantonales, communales et religieuses concernées par les obligations légales.

### **Entretien du patrimoine**

Pour l'ensemble des lieux de culte, des travaux de maintenance et d'entretien sont menés toute l'année, comme les révisions des systèmes d'alarme ou la réponse aux urgences et imprévus. Le domaine Cultes et Temples continue à changer les sources lumineuses des édifices et à prendre les mesures utiles pour améliorer la consommation électrique. Plusieurs préavis ont été adoptés, ce qui a permis les réalisations suivantes:

- rénovation énergétique des installations d'éclairage de l'église St-François pour un montant de CHF 387'218.45. L'éclairage intérieur du temple a été adapté, tant pour des raisons d'amélioration de consommation énergétique que pour la valorisation patrimoniale du lieu;
- rénovation intérieure partielle du temple de Sévelin, raccordement au réseau de chauffage à distance de la Ville de Lausanne, travaux d'isolation pour un montant de CHF 579'155.55;
- projet de rénovation du temple de Chailly par l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 250'000.-.

Parmi les travaux d'entretien lourds financés par le budget de fonctionnement, il y a le relevage de l'orgue du temple de Villamont (CHF 33'224.35) et le nettoyage de l'orgue suite aux travaux 2022 au temple de la Sallaz (CHF 24'084.95). Dans ce même lieu, le démontage de la scène a été effectué (CHF 29'541.80). St-Marc a bénéficié d'un remplacement des haut-parleurs (CHF 7'965.40). À Montriond et au Centre œcuménique de Bois-Gentil, les humidificateurs ont été remplacés (CHF 8'456.- et CHF 5'946.15).

### **Les églises, lieux de culture et de lien social**

Les paroisses restent un acteur-clé de la vie des quartiers. Lieux de vie et facilitatrices de lien social, elles mettent à disposition des associations locales et culturelles et de la population du quartier des locaux et des espaces pour leurs activités. Certaines paroisses ont développé des activités socioculturelles tous publics. L'église de St-François a également été le cœur de nombreuses manifestations culturelles.

### **La guette et les guets de la cathédrale**

La guette et les guets de la cathédrale veillent toujours sur notre ville de 22 heures à 2 heures depuis maintenant 618 ans. Cette tradition continue de susciter l'engouement aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Après 25 ans de service en tant que guet principal, Renato Häusler a pris sa retraite en décembre 2023. La 10<sup>e</sup> édition de la rencontre magique des enfants (6–10 ans) avec les guets a été organisée les 3 et 4 novembre en partenariat avec l'animatrice de «Je trotte dans ma ville».

## **Coordination des quartiers**

La coordination de quartier à Lausanne assure et développe le vivre ensemble en favorisant la création d'associations locales et promeut l'intégration sociale par le biais de projets urbains concertés. Elle œuvre également à définir et à mettre en œuvre une politique publique des quartiers, consolidant ainsi les liens entre la population des quartiers et l'administration communale.

### **Budget participatif**

Le 25 mars un forum réunissant une trentaine de personnes, intitulé «Budget participatif: entre utopies et réalités», a pris place au théâtre de l'Arsenic. Des conférences et ateliers ont été organisés, proposant d'imaginer des améliorations au budget participatif.

31 projets ont été déposés pour la 5<sup>e</sup> édition du budget participatif. La période de votation auprès du public a permis de récolter 18'370 bulletins de votes au travers de 22 urnes installées dans des maisons de quartier ou des bibliothèques municipales, par internet ou grâce à des ambassadrices et des ambassadeurs. 13 projets ont été plébiscités par les Lausannoises et Lausannois et seront réalisés dans les 3 ans à venir.

### **Contrat de quartier (2020–2023)**

Le Contrat de quartier d'Entre-Bois a pu mener à bien une dizaine de projets et événements, comme un concert d'ouverture de la piscine de Bellevaux, une bourse aux jouets, une démarche participative pour la rénovation d'une place de jeux et la création d'un journal de quartier. En décembre 2023, le Contrat de quartier d'Entre-Bois se clôture sur une évaluation positive du développement, du pouvoir d'agir des citoyennes et des citoyens et de l'amélioration de la qualité de vie du quartier.

### **Caravane des quartiers**

La Caravane va à la rencontre de la population, pour que la richesse de notre ville, celle des échanges entre les cultures, de l'action citoyenne et du bien vivre ensemble soit mise en évidence. Deux caravanes des quartiers ont réuni un public nombreux. La première s'est tenue du 26 au 28 mai aux Bergières et la seconde du 22 au 24 septembre à la Borde.

### **Boîte à idée**

La boîte à idées est un projet qui permet de renforcer la participation citoyenne à Lausanne, donnant l'opportunité aux résidentes et résidents de partager leurs suggestions pour améliorer la vie de quartier. 86 propositions ont été déposées, dont plus de 30 ont été concrétisées. Les autres, bien que non réalisées pour des raisons techniques, ont contribué aux réflexions sur divers projets.

## **Délégation à l'enfance**

Les principales missions sont les suivantes:

- développer une politique de l'enfance en faisant reconnaître les enfants comme des habitantes et habitants à part entière et aux besoins spécifiques;
- susciter des projets qui mettent les enfants dans une position d'actrice et d'acteur;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnelles et professionnels de l'enfance.

### **Pousses Urbaines**

Lors de la nouvelle édition sur le thème «De l'eau à Lausanne», des ateliers se sont tenus dans 6 espaces publics. Les résultats de ces explorations seront exposés dans le cadre de la manifestation Lausanne Jardins 2024.

### **Groupe de référence**

Le groupe créé à l'occasion de la 1<sup>re</sup> labélisation UNICEF «Commune amie des enfants» poursuit la promotion d'une meilleure prise en compte des enfants et des jeunes dans tout projet. Composé d'une quinzaine de personnes provenant de 6 directions différentes, le groupe a tenu 5 rencontres cette année.

### **Conseils des Enfants et démarches**

Les Conseils de Chailly, Prélaz, des Fiches Nord et du Désert se poursuivent dans de bonnes conditions. Les enfants ont pu donner leur avis sur la Restauration collective durable. Des réflexions sur la participation enfantine se poursuivent dans le cadre du Paysage éducatif de Coteau-Fleuri. Le Contrat de Quartier d'Entre-Bois arrive à son terme, le soutien aux projets en cours se maintient, accompagnant les enfants du quartier jusqu'à l'aboutissement de leur projet.

### **Guide de la participation**

Afin de renforcer les connaissances et promouvoir les bonnes pratiques en matière de participation, l'Unité durabilité et participation (UDP), en collaboration avec la Délégation à l'enfance, a rédigé une brochure: «Le participatif, un guide pour accompagner vos initiatives participatives». Ce projet a bénéficié d'un soutien financier de l'UNICEF.

## **Délégation à la jeunesse**

Les principales missions de la délégation sont les suivantes:

- développer une politique de la jeunesse en favorisant la participation et l'intégration des jeunes dans la cité;



- accompagner et soutenir les projets des 13-25 ans;
- assurer une transversalité entre les services et les directions de la Ville sur les questions liées à la politique de la jeunesse;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnelles et professionnels de la jeunesse;
- coordonner l'activité des travailleuses et travailleurs sociaux hors murs, des animatrices et animateurs de la Permanence Jeunes Borde, de la coordinatrice des animations de la place du Tunnel et du médiateur sportif;
- assurer le suivi et le bon fonctionnement du Conseil des jeunes;
- être le porte-parole des intérêts des jeunes, notamment auprès des autorités et de l'administration;
- gérer le fonds de soutien aux projets d'adolescentes et adolescents et de jeunes adultes.

### **Subventions casuelles**

Des subventions ponctuelles ont été attribuées à 18 projets, événements et associations pour un montant total de CHF 85'500.-.

### **Fonds de soutien aux projets d'adolescentes et adolescents et de jeunes adultes**

Neuf projets émanant de jeunes ont été présentés à la commission d'attribution du fonds de soutien, présidée par le conseiller municipal EJQ. Ils ont reçu une aide de CHF 37'000.- pour des projets relevant d'activités sociales, culturelles ou sportives. Par exemple, la mise sur pied de festivals, la réalisation de courts métrages, de pièces de théâtre, d'un journal, etc.

### **Locaux de musique**

29 locaux sont mis à disposition de jeunes musiciennes et musiciens permettant à une soixantaine de groupes de se retrouver pour répéter, sur 5 sites différents: Borde, Blécherette, Croix-d'Ouchy, Pierrefleur et Rouvraie.

### **Conseil des jeunes (CDJ)**

La Délégation à la jeunesse a accompagné l'association du CDJ dans ses différentes activités, lors des assemblées générales mensuelles ou dans les différentes commissions. Depuis 13 ans, le CDJ offre aux jeunes de Lausanne un espace d'échanges, de créations et d'interpellations.

Les principales activités du CDJ ont été:

- la participation aux festivités officielles du 1<sup>er</sup> août avec l'accueil du président de la Confédération M. Alain Berset;
- la participation au cortège de la Fête du Bois pour accompagner des enfants d'institutions spécialisées;
- la collaboration avec Diabète Vaud, avec l'organisation d'une table ronde dans le cadre de leur campagne «Maybe less sugar»;
- la collaboration à la Mad Pride;
- l'exposition «Jeunes versus homophobie 3.0» qui s'est tenue du 10 au 31 mars au Forum de l'Hôtel de Ville. À noter qu'une version mobile de l'exposition circule à travers toute la Suisse romande, notamment dans les écoles, à la demande et sur réservation;
- l'organisation du Gala des 18 ans qui se tient chaque année pour fêter le passage à la majorité des jeunes de Lausanne a eu lieu le 22 novembre au Théâtre de Beaulieu, avec plus de 700 invitées et invités.

### **Travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM)**

En plus des accompagnements individuels toujours plus complexes, notamment en lien avec la santé mentale, les TSHM ont continué d'aller à la rencontre des jeunes dans les lieux qu'elles et ils fréquentent. Des ateliers d'art urbain, d'écriture rap, scratch et dj ont été organisés dans le cadre du Passeport vacances. Un week-end de rupture dans la nature a été mis sur pied.

### **L'été des parcs**

Pour sa 4<sup>e</sup> édition, l'été des parcs a visé la création de jobs d'été pour les jeunes de 13 à 17 ans. La place de la Louve, ainsi que les parcs du Bourget et de Vidy ont été investis durant les vacances d'été afin de permettre à 28 jeunes de se créer une première expérience professionnelle en proposant le prêt de chaises longues, la vente de crêpes et l'encadrement d'activités pour les enfants. Par ces actions, il s'agit de prévenir d'éventuelles ruptures sociales, tout en permettant aux jeunes d'étayer leur curriculum vitae et de se faire un peu d'argent de poche.

### **Permanence Jeunes Borde (PJB)**

À cause de la prochaine démolition du bâtiment qui a abrité pendant 15 ans ses activités, la PJB a déménagé en juillet à la rue de la Borde 37. Une dizaine de jeunes ont activement participé au déménagement durant l'été. L'appropriation des nouveaux locaux se fait au travers des accueils libres où les jeunes se retrouvent pour jouer, bricoler, cuisiner, discuter, etc. En plus des animations, un accompagnement social est aussi proposé aux jeunes. Outre les activités et animations régulières, plusieurs sorties ont eu lieu, telles qu'une journée de ski ou un camp de 3 jours en Alsace. Au travers de la PJB, les jeunes du quartier se sont investis dans la préparation et le déroulement de la Caravane de Quartier.

### **Médiateur sportif**

Le médiateur sportif a soutenu des clubs sportifs dans le traitement de problématiques de harcèlement et a ouvert une démarche de partenariat avec des associations spécialisées. Sous sa coordination, les activités de l'association Halle 13 dans les halles de Beaulieu se sont étoffées de cours dédiés aux femmes. Dans le même esprit, la saison de mise à disposition de salles de sport s'est enrichie d'une soirée spécifiquement féminine. Les cours de Gym Poussette destinés aux familles avec enfants de moins de 4 ans remportent le plus gros succès de Suisse romande avec une communauté de 170 membres et 30 familles par session.

## **Service de la petite enfance (SPE)**

### **Principales missions du service**

- proposer et développer la politique d'accueil de jour de l'enfance;
  - garantir en tout temps la qualité des prestations fournies et en évaluer l'efficacité;
  - participer à la conduite du Réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L) et veiller à sa direction et au contrôle des prestations sur le plan opérationnel;
  - gérer les 17 centres de vie infantine (CVE) municipaux et un espace récréatif;
  - accompagner les institutions pour l'enfance (IPE) du Réseau-L;
  - assumer la gestion du régime d'autorisation et de surveillance de l'accueil en milieu familial (AMIFA);
  - développer des places d'accueil en lien avec le Programme de législation (PL).
-

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
CVE Ancien-Stand	28.82	27.50	28.82	28.01
CVE Bellevaux	25.40	21.60	25.40	23.85
CVE Bergières	34.48	34.93	34.48	36.29
CVE Borde	18.85	17.15	18.85	16.95
CVE Bourdonnette	28.03	27.74	28.03	27.33
CVE Cité	22.75	21.80	22.75	22.80
CVE Colline	8.45	7.85	8.45	8.25
CVE des Diablerets	10.65	10.45	10.65	10.00
CVE Grancy	11.25	8.70	11.25	9.92
CVE Grangette	26.88	26.88	27.18	27.13
CVE Jardins de Prélaz	24.15	23.50	24.15	22.20
CVE Montelly	33.29	31.39	33.29	34.50
CVE Montoie	15.15	13.56	15.35	17.34
CVE Petit-Vennes	12.80	12.33	12.80	12.00
CVE Plaines du Loup	-	-	15.80	1.00
CVE Sallaz	7.25	6.90	7.05	6.85
CVE Valency	22.08	20.85	22.08	22.15
ER Grenette	3.82	3.12	4.52	3.55
Préscolaire – Chauderon	20.81	6.20	28.01	6.45
SPE Chauderon	23.17	14.52	51.52	16.32
<b>Total service</b>	<b>378.08</b>	<b>336.97</b>	<b>430.42</b>	<b>352.87</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
<b>Total service</b>	<b>52.34</b>

### Personnel fixe (sans apprenti.e-s ni aspirant.e-s)

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
CVE Ancien-Stand	37	27.50	37	28.01
CVE Bellevaux	29	21.60	33	23.85
CVE Bergières	50	34.93	52	36.29
CVE Borde	24	17.15	25	16.95
CVE Bourdonnette	38	27.74	37	27.33
CVE Cité	30	21.80	31	22.80
CVE Colline	11	7.85	12	8.25
CVE des Diablerets	15	10.45	14	10.00
CVE Grancy	11	8.70	13	9.92
CVE Grangette	39	26.88	39	27.13
CVE Jardins de Prélaz	35	23.50	33	22.20
CVE Montelly	43	31.39	45	34.50
CVE Montoie	19	13.56	26	17.34
CVE Petit-Vennes	20	12.33	20	12.00
CVE Plaines du Loup	-	-	1	1.00
CVE Sallaz	10	6.90	10	6.85
CVE Valency	30	20.85	30	22.15
ER Grenette	6	3.12	7	3.55
Préscolaire – Chauderon	8	6.20	9	6.45
SPE Chauderon	18	14.52	20	16.32
<b>Total service</b>	<b>473</b>	<b>336.97</b>	<b>494</b>	<b>352.87</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Apprenties et apprentis**

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
CVE Ancien-Stand	*2	*4
CVE Bellevaux	*2	3
CVE Bergières	4	3
CVE Borde	1	2
CVE Bourdonnette	1	4
CVE Cité	5	*4
CVE Colline	1	1
CVE des Diablerets	1	1
CVE Grancy	2	2
CVE Grangette	2	3
CVE Jardins de Prélaz	4	*4
CVE Montelly	3	4
CVE Montoie	1	2
CVE Petit-Vennes	2	2
CVE Sallaz	1	2
CVE Valency	1	1
ER Grenette	*2	1
<b>Total service</b>	<b>35</b>	<b>43</b>

\* dont 1 stagiaire ASE

**Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	59	84
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	2	1
<b>Total service</b>	<b>61</b>	<b>85</b>

**Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	39
Départ à la retraite	10
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	2
Licenciement fin droit trait. 24 mois	5
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	1
<b>Total service</b>	<b>59</b>

**Auxiliaires**

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	283	32.00	261	30.82
Auxiliaires mensualisé·e·s	97	28.36	59	16.29
Auxiliaires payé·e·s au forfait	4	*	1	*
<b>Total service</b>	<b>384</b>	<b>60.36</b>	<b>321</b>	<b>47.11</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Evènements marquants

- entrée en fonction du nouveau chef de service au 1<sup>er</sup> janvier et de la nouvelle adjointe métier au chef de service au 1<sup>er</sup> juin;
- transfert du bureau détermination des revenus (BDR) au 1<sup>er</sup> janvier au Service quartiers, jeunesse et familles;
- mise en œuvre d'une formation pour le personnel d'intendance des CVE;
- participation à l'élaboration d'un catalogue de ressources favorisant une pédagogie inclusive;
- ouverture du Centre de vie en forêt (CVF);
- planification et mise en œuvre de l'ouverture du CVE des Plaines-du-Loup pour le 1<sup>er</sup> mars 2024;
- séance de la Commission consultative de petite enfance (CCPE) qui rassemble des représentantes et représentants du Conseil communal, de la Direction EJQ, du SPE et des actrices et acteurs du domaine préscolaire du Réseau-L;
- rapatriement du bureau des coordinatrices à l'accueil familial dans les locaux du service;
- nouvelle organisation du secteur ressources humaines pour favoriser le soutien aux CVE municipaux;
- le fonds de création et de développement des prestations d'accueil en faveur des enfants lausannois a accordé deux financements: un projet culturel en milieu scolaire à l'APEMS de Montolivet et un en faveur du Théâtre Les Mutins.

## Principales activités 2023

### Ressources humaines

L'année 2023 a vu le renforcement du domaine des ressources humaines et sa réorganisation. Chaque CVE s'est vu dédier une assistante et une conseillère. Ainsi, les directions de CVE ont 2 interlocutrices attitrées qui assurent l'ensemble des missions RH.

À la fin de l'automne, un premier bilan a pu être tiré. Il s'avère positif tant du point de vue des directions de CVE que du domaine RH. En effet, l'identification facilitée des interlocutrices tend à une meilleure communication et une amélioration du suivi des dossiers RH.

## Administration et numérique

### iCare

iCare est le système informatique de gestion de placement des enfants dans les institutions pour l'enfance. Le domaine administration et numérique (DAN) est garant de son bon fonctionnement et de son développement pour l'ensemble des institutions du Réseau-L.

Deux mises à jour majeures ont été installées afin d'améliorer les performances et la navigation dans iCare. De plus, une nouvelle prestation a été intégrée afin de gérer l'accueil d'enfants dans des structures parascolaires pendant les vacances.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le Bureau de détermination des revenus (BDR) a été transféré au Service quartiers, jeunesse et familles. Durant la période de transition, le BDR a pérennisé les «World café» afin de maintenir et de renforcer la collaboration avec les actrices et acteurs concernés.

## Pilotage du Réseau-L

Le pilotage du Réseau-L permet de garantir la coordination entre les différents services EJQ concernés par des prestations liées à l'accueil de jour (SPE/SEP/QJF). La gouvernance est assurée par le COPIL stratégique et la mise en œuvre par le COPIL Opérationnel. Différentes coordinations (taxation – placement) viennent soutenir son action.

## Taux de couverture en %

Pour rappel, il existe deux types de taux de couverture :

- taux de couverture I: nombre de places offertes (financées) rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population;
- taux de couverture II (parfois appelé taux de recours): nombre d'enfants accueillis rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population.

Taux de couverture II	2023	2022
Nursérie	53.2	56.2
Moyens/Garderie	70.9	71.0
Parascolaire I (1-2P)	49.5	51.2
Taux Réseau-L petite enfance	57.9	58.6

Taux de couverture I	2023	2022
Nursérie	42.6	43.4
Moyens/Garderie	52.7	55.0
Parascolaire I (1-2P)	37.8	38.0
Taux Réseau-L petite enfance	44.4	44.8

## Taux d'occupation

L'objectif de fréquentation des institutions de la petite enfance du Réseau-L est de 90% du total des places offertes. Cette norme est exigible dès la 3<sup>e</sup> année de fonctionnement de la structure. Elle est calculée sur 11 mois de fréquentation (un mois de fermeture vacances).

### Catégorie A – Centres de vie infantile municipaux

Mandant	Taux d'occupation sur 11 mois	Nombre de places offertes et financées			
	Préscolaire	Préscolaire	Parascolaire 1p-2p	Jardin d'enfants	Total
CVE de Bellevaux	72.2%	44	48	10	102
CVE de Grancy	88.8%	22	24	-	46
CVE de la Borde	77.1%	44	24	-	68
CVE de la Bourdonnette	92%	76	32	12	120
CVE de la Cité	91.5%	42	48	10	100
CVE de la Colline	84.4%	27	-	-	27
CVE de la Grangette	91.1%	56	36	-	92
CVE de la Sallaz	93.7%	22	-	4	26
CVE de l'Ancien-Stand	91%	66	48	-	114
CVE de Montelly	74%	76	36	-	112
CVE de Montoie	80.8%	34	48	-	82
CVE de Petit-Vennes	90.6%	44	-	-	44
CVE de Valency	89.4%	44	31	-	75
CVE des Bergières	82.6%	76	44	-	120
CVE des Diablerets	87.8%	34	-	-	34
CVE des Jardins de Prélaz	93.8%	44	60	-	104
<b>Moyenne/Total des places offertes</b>	<b>86.3%</b>	<b>751</b>	<b>479</b>	<b>36</b>	<b>1'266</b>

### Catégorie B – Garderie et centres de vie infantile de quartier privés conventionnés

Mandant	Taux d'occupation sur 11 mois	Nombre de places offertes et financées			
	Préscolaire	Préscolaire	Parascolaire 1p-2p	Jardin d'enfants	Total
Centre de la Petite Enfance	89%	104	36	5	145
Chenille	86%	51	44	-	95
Clos-de-Bulle	85.3%	44	23.2	-	67.2
Collonges*	90.9%	44	30.4	-	74.4
Crèche de Bérée	91%	44	-	-	44
CVE de Cour	88.2%	44	35.5	-	79.5
CVE de la Madeleine	89%	44	-	-	44
CVE d'Entre-Bois	85.6%	43	20	-	63
Les Koalas	83.1%	17	-	5	22
Maillefer	93.4%	22	12	-	34
Malley-Prairie	89.5%	69	36	-	105

	Taux d'occupation sur 11 mois	Préscolaire	Parascolaire 1p-2p	Jardin d'enfants	Total
MiniWatts	86.6%	44	-	-	44
Planète Bleue	86.5%	21	24	-	45
Servan	86.1%	74	41.6	-	115.6
Tournesols	97.3%	29	20	-	49
Zig Zag Zoug	90.4%	49	40	-	89
<b>Moyenne/Total des places offertes</b>	<b>88.6%</b>	<b>743</b>	<b>362.7</b>	<b>10</b>	<b>1'115.7</b>

### Catégorie C – Garderies et crèches d'entreprises privées conventionnées en partenariat

Mandant	Taux d'occupation sur 11 mois	Nombre de places offertes et financées			
	Préscolaire	Préscolaire	Parascolaire 1p-2p	Jardin d'enfants	Total
Béthanie	93.5%	22	-	-	22
Bois-Gentil	95.2%	22	-	-	22
Crèche de Montchoisi	93.5%	22	-	-	22
Crèche du Centenaire	78.6%	34	-	-	34
Croq'cinelle	91.2%	44	-	-	44
Croquignole	81.7%	37	-	-	37
CVE de Beaumont I	91.3%	72	-	-	72
CVE de Beaumont II	88.5%	60	55.2	-	115.2
CVE La Forêt	93%	38	-	-	38
CVE Les Falaises	84%	39	-	-	39
Espace Enfance Vinet	83.1%	44	-	-	44
Garderie de Sébeillon	86.5%	44	-	-	44
Grattapaille	79%	66	33	-	99
IPE de Marterey	92%	41	-	-	41
La Case	87.1%	98	-	-	98
Mandarine	72%	19	-	-	19
Piccolo Mondo	88.5%	44	21.6	-	65.6
Polychinelle	79.1%	149	-	-	149
Pouponnière Chailly	93.7%	88	38	-	126
Primavera (*)	85.6%	39	-	-	39
Tivoli	91%	44	-	-	44
<b>Moyenne/Total des places offertes</b>	<b>87%</b>	<b>1066</b>	<b>147.8</b>	<b>0</b>	<b>1'213.8</b>

### Catégorie D – Garderies et crèches en partenariat avec l'État de Vaud privées conventionnées

Mandant	Taux d'occupation sur 11 mois	Nombre de places offertes et financées			
	Préscolaire	Préscolaire	Parascolaire 1p-2p	Jardin d'enfants	Total
CVE Carambole	82%	49	-	7	56
CVE La Fourmi	83.6%	76	-	-	76
<b>Moyenne/Total des places offertes</b>	<b>84.7%</b>	<b>125</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>132</b>

Total moyenne et nombre de place pour le SPE	Taux d'occupation sur 11 mois	Nombre de places offertes et financées			
	Préscolaire	Préscolaire	Parascolaire 1p-2p	Jardin d'enfants	Total
<b>Total moyenne et place offertes SPE</b>	<b>87.1%</b>	<b>2685</b>	<b>989.5</b>	<b>53</b>	<b>3'727.5</b>

#### CVE municipaux

Les directions des CVE ont été impactées par l'implantation du support financier Abacus et par la difficulté à recruter le personnel éducatif. La mise en œuvre du pool de remplacement a débuté en décembre 2023 pour 4 CVE. Le travail d'accompagnement des enfants et des familles reste de qualité, notamment par la motivation et l'engagement de l'ensemble du personnel des CVE.

#### Réseau-L préscolaire

Le service a garanti une cohérence et une coordination au sein des IPE préscolaires du Réseau-L, par une séance d'information en janvier et une journée de travail en novembre, reçues positivement par les IPE.

### **L'accueil en milieu familial**

Selon les dispositions légales en vigueur, les coordinatrices à l'accueil familial de jour sont engagées et accompagnées dans leurs missions par la Ville de Lausanne au sein du SPE. Elles travaillent en étroite collaboration avec le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) dans le cadre de la structure de coordination de l'AMIFA.

Dans le cadre de la reconnaissance du Réseau-L par la Fondation d'accueil de jour des enfants (FAJE), un plan de développement de l'accueil familial 2023–2025 a été validé dans le but d'augmenter le nombre d'accueillantes en milieu familial (AMF) et d'améliorer les modalités salariales, avec entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les coordinatrices ont emménagé au 1<sup>er</sup> juillet dans les locaux du service à Agassiz. Suite à leur départ, les locaux de l'AMIFA ont été repensés et un espace supplémentaire pour le jardin d'enfants «Espace enfants» a été créé.

Afin de pouvoir répondre aux demandes de placement des familles lausannoises, le SPE a engagé au 1<sup>er</sup> octobre, une nouvelle coordinatrice à 20%.

Durant l'année, on compte 5 démissions, 2 départs à la retraite et l'arrivée de 5 nouvelles AMF. Le service totalise 65 personnes au 31 décembre. Les coordinatrices ont effectué 187 visites à domicile pour des évaluations, régime d'autorisation, signature de convention d'accueil. 48 entretiens de parents ont eu lieu et 78 conventions d'accueil ont été signées.

### **Jardins d'enfants subventionnés**

Une rencontre en automne avec les responsables des jardins d'enfants subventionnés par la Ville met en lumière que la principale difficulté vient d'un besoin de préciser leur cadre d'intervention. Ce type de prestation fera l'objet d'un accompagnement spécifique dans l'année à venir.

### **Finances**

L'implantation d'Abacus au 1<sup>er</sup> janvier 2023 a été complexe, tant au niveau de la direction du service qu'au sein des 17 structures municipales, et a nécessité un accompagnement rapproché qui est appelé à se poursuivre.

Dans le cadre du processus budgétaire, des rencontres avec les 41 structures privées subventionnées du Réseau-L, font ressortir les principales préoccupations suivantes:

- dotation en personnel, estimée critique pour garantir les heures d'ouverture avec d'un taux d'encadrement ad hoc;
- insatisfaction concernant les locaux (acoustique, chaleur, vétusté des locaux);
- remodelage de l'installation informatique et de téléphonie.

L'indexation des salaires de 2.97% au 1<sup>er</sup> janvier 2023 a nécessité un réajustement des couvertures de déficit des structures privées subventionnées de l'ordre de CHF 1.3 million.

Les relations avec les entreprises partenaires sont de bonne qualité, leurs représentants participent et prennent part activement aux mesures prises. Leur engagement financier à la couverture de déficit des structures reste stable par rapport à l'an dernier.

Le CVE en forêt Air des bois a ouvert en août. La mise en exploitation de ce nouveau lieu en plein air a dû être revue dans la période hivernale.

En août s'est ouvert le jardin d'enfants inclusif du CVE des Collonges. Localisé dans le Centre thérapeutique de l'Asile des aveugles, ce lieu offre 7 places dont 3 sont réservées à des enfants atteints dans leur santé visuelle, avec le cofinancement de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO).

## **Ressources pédagogiques**

Le domaine ressources comprend un pan technique, un soutien socio-éducatif, la santé et sécurité au travail et le développement durable, ce qui permet de répondre aux demandes par l'accompagnement de prise en charge de situations délicates, l'évaluation de poste de travail et la mise en œuvre de processus dédiés à la santé et sécurité au travail et au développement durable.



### **Infrastructures**

Soutien technique: accompagnement de divers chantiers, tant de rénovation de structures, de projets que d'ouverture de nouvelles structures. Ils sont menés parfois conjointement avec le Service des gérances ainsi qu'avec les actrices et acteurs confirmés de l'immobilier et bureaux d'architectes.

### **Cellule socio-éducative**

Soutien socio-éducatif: les deux professionnelles accompagnent des directions, des équipes et des familles, dans le respect et valeurs de chacune et chacun. Les sollicitations sont croissantes. Elles ont participé avec des intervenantes et intervenants tant communaux que cantonaux à la création d'un guide Ressources favorisant une pédagogie inclusive. Le recrutement à fin 2023 d'une coordinatrice à l'inclusion viendra soutenir et renforcer la cellule socio-éducative à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### **Santé au travail**

Le programme «Préservation de la Santé au Travail» pour les professionnelles et professionnels de l'accueil de jour préscolaire du Réseau-L a connu des avancées significatives. Trois demi-journées ont été dédiées au stress et à la santé psychosociale. Des rencontres ont eu lieu sur des thèmes tels que les parents «ressources» et l'impact de la parentalité proximale sur le travail d'accompagnement dans les groupes des plus petits.

La répondante Santé et ergonomie a intensifié son soutien aux équipes éducatives et tous les budgets alloués ont financé des améliorations concrètes.

### **Développement durable**

Le ramassage des déchets encombrants, effectué par une association sociale, s'est poursuivi au sein des CVE municipaux et a été déployé auprès des CVE privés subventionnés.

## **Service des écoles et du parascolaire (SEP)**

### **Principales missions du service**

- assurer l'organisation générale de l'école obligatoire à Lausanne et la planification scolaire, en étroite coordination avec les directions des établissements scolaires;
- assurer l'organisation générale et la planification de l'accueil parascolaire, mettre en œuvre la journée continue de l'écolier, pour les élèves de la 1P à la 11S (APEMS, accueil parascolaire 7–8P, réfectoires) et assurer les devoirs accompagnés pour la scolarité obligatoire;
- assurer l'information aux parents au sujet de la scolarité à Lausanne et mettre en place un guichet unique destiné à les accueillir, les conseiller et les orienter;
- gérer les inscriptions à l'école, aux prestations parascolaires et aux devoirs accompagnés, les bases de données des enfants/élèves, la facturation des prestations aux parents et aux communes partenaires ainsi que les transferts entre communes, etc.;
- mettre à disposition les infrastructures scolaires nécessaires pour la scolarité obligatoire et l'accueil parascolaire à Lausanne et assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation des bâtiments scolaires et parascolaires;
- assurer le soutien administratif et organisationnel des établissements scolaires: engagement et gestion du personnel administratif et des bibliothécaires scolaires, gestion fiduciaire et gestion informatique;

- assurer l'organisation, la chancellerie et le soutien logistique du Conseil d'établissement et des commissions d'établissements, soutenir les Conseils des élèves;
- mettre en place une politique coordonnée et équitable des camps et sorties scolaires pour l'ensemble des classes lausannoises;
- organiser les activités périscolaires: manifestations et fêtes scolaires, appui aux activités pédagogiques, gestion des fermes pédagogiques;
- coordonner la politique relative aux préaux scolaires, en termes de statut et d'usages durant et hors périodes d'enseignement et participer à la coordination pour la sécurité sur le chemin de l'école;
- gérer l'attribution des bons pour les transports scolaires (abonnements tl);
- contribuer aux projets de prévention et collaborer dans la gestion de prestations destinées à soutenir la scolarisation des élèves ayant des besoins particuliers: Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL), Appart' (Maison des jeunes), soutien scolaire (Centre vaudois d'aide à la jeunesse);
- Participer à la coordination régionale des directions d'établissements lausannois (CRL).

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration établis. scol.	32.29	32.30	35.16	31.19
Administration SEP	54.51	46.72	65.12	48.21
APEMS Beaulieu/Prélaz	42.47	39.63	66.28	61.10
APEMS Entrebois/Pierrefleur	35.03	33.99	71.65	60.90
APEMS Mon-Repos/Floréal	59.57	57.79	95.02	93.70
APEMS Sallaz/Côteau Fleuri	70.83	66.82	81.75	79.65
Conciergeries	107.44	102.67	116.20	112.79
Devoirs surveillés	7.26	12.07	-	-
Devoirs surveillés – Resp.	2.34	2.67	-	-
Réfectoires	22.44	16.24	-	-
<b>Total service</b>	<b>434.18</b>	<b>410.90</b>	<b>531.17</b>	<b>487.54</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
<b>Total service</b>	<b>96.99</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Administration établis. scol.	43	32.30	42	31.19
Administration SEP	61	46.72	63	48.21
APEMS Beaulieu/Prélaz	96	40.73	138	61.10
APEMS Entrebois/Pierrefleur	81	36.04	124	60.90
APEMS Mon-Repos/Floréal	119	58.93	180	93.70
APEMS Sallaz/Côteau Fleuri	128	68.05	144	79.65
Conciergeries	172	102.67	183	112.79
Devoirs surveillés	50	6.55	-	-
Devoirs surveillés – Resp.	16	2.67	-	-
Réfectoires	50	16.24	-	-
<b>Total service</b>	<b>816</b>	<b>410.90</b>	<b>874</b>	<b>487.54</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

## Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
APEMS Beaulieu/Prélaz	2	–
APEMS Entrebois/Pierrefleur	2	2
APEMS Mon-Repos/Floréal	2	1
APEMS Sallaz/Côteau Fleuri	3	3
Conciergeries	5	6
<b>Total service</b>	<b>14</b>	<b>12</b>

## Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	142	197
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	2	5
<b>Total service</b>	<b>144</b>	<b>202</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	5
Convention de départ	2
Décès	–
Démission	90
Départ à la retraite	31
Fin de contrat	4
Licenciement juste motif ordinaire	3
Licenciement suppression poste	–
Licenciement fin droit trait. 2 mois	3
Licenciement fin droit trait. 24 mois	4
Licenciement juste motif immédiat	–
Licenciement invalidité totale	–
<b>Total service</b>	<b>142</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	728	41.88	728	43.74
Auxiliaires mensualisé·e·s	97	13.60	35	7.90
Auxiliaires payé·e·s au forfait	23	*	20	*
<b>Total service</b>	<b>848</b>	<b>55.48</b>	<b>783</b>	<b>51.64</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Evènements marquants

Le Conseil communal a validé 3 préavis importants. Le premier concerne la politique des préaux scolaires, pour faire de ces lieux à la fois des centralités rassembleuses pour le quartier et des espaces plus verts. Le deuxième concerne l'assainissement des bâtiments scolaires, par l'octroi d'un crédit-cadre qui permet de finaliser les chantiers de rénovation de la Barre et de Montoie, et d'entreprendre l'assainissement énergétique du site de Béthusy. Enfin, la Municipalité a également présenté sa stratégie de consolidation et de développement du parascolaire en mettant l'accent à la fois sur les enjeux de qualité de l'accueil et sur le développement des infrastructures.

En parallèle, afin de permettre une rentrée optimale aux plus de 14'500 élèves que compte désormais la ville, quelque 120 chantiers ont eu lieu dans les bâtiments scolaires et parascolaires durant l'été, 4 nouveaux APEMS ont ouvert leurs portes ainsi que 2 nouvelles structures

parascolaires 7-8P. Et c'est avec fierté que nos équipes ont accueilli les près de 200 nouveaux élèves qui ont intégré le collège des Plaines-du-Loup à la rentrée d'octobre 2023.

## Principales activités 2023

### Organisation des établissements scolaires et des classes à la rentrée 2023

Cette année, 14'575 élèves ont fait leur rentrée dans les classes lausannoises, répartis dans 779 classes.

### Répartition des élèves 1-6P et classes spéciales (situation à octobre 2023)

Établissement	1P	2P	3P	4P	5P	6P	ACC	MO	CRPS16	CRPS3-6	Total
Beaulieu	160	136	159	153	148	157	14	-	-	-	927
Coteau-Fleuri	149	152	151	158	141	173	9	-	17	-	950
Entre-Bois	125	141	137	141	113	151	9	-	-	-	817
Floréal	210	211	189	203	190	190	12	-	-	-	1'205
La Sallaz	209	195	218	216	171	184	-	-	-	-	1'193
Mon-Repos	171	155	202	181	198	193	19	-	-	-	1'119
Pierrefleur	145	161	144	113	127	141	3	-	-	-	834
Prélaz	155	166	130	166	143	121	10	7	-	22	920
<b>Totaux</b>	<b>1'324</b>	<b>1'317</b>	<b>1'330</b>	<b>1'331</b>	<b>1'231</b>	<b>1'310</b>	<b>76</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>22</b>	<b>7'965</b>

### Répartition des élèves 7P-11S et classes spéciales (situation octobre 2023)

Établissement	7P		9		10		11		RAC1	ACC	MO	OESS	Total	
	7P	8P	9VG	9VP	10VG	10VP	11VG	11VP	RAC2					CERT
Belvédère	146	178	115	64	98	68	98	61	107	-	86	22	-	1'043
Bergières	158	174	98	82	76	86	106	85	-	-	30	12	-	907
Béthusy	159	178	97	99	81	97	78	119	-	7	74	-	-	989
CF Ramuz	127	143	102	49	95	78	101	66	41	-	28	24	-	854
l.-de-Montolieu	158	192	101	63	99	66	105	66	-	-	23	25	9	907
Elysée	139	166	64	110	70	98	64	91	34	-	55	-	16	907
Villamont	170	185	72	119	92	100	105	109	-	-	51	-	-	1'003
<b>Total/voie</b>	<b>1'057</b>	<b>1'216</b>	<b>649</b>	<b>586</b>	<b>611</b>	<b>593</b>	<b>657</b>	<b>597</b>	<b>182</b>	<b>7</b>	<b>347</b>	<b>83</b>	<b>25</b>	<b>6'610</b>
<b>Totaux</b>	<b>1'057</b>	<b>1'216</b>	<b>1'235</b>		<b>1'204</b>		<b>1'254</b>		<b>182</b>	<b>7</b>	<b>347</b>	<b>83</b>	<b>25</b>	<b>6'610</b>

### Classes régulières

Degré(s)	Élèves	Classes	Moyenne
1-2P	2'620	137	19.1
3P	1'088	56	19.4
2-3P	19	1	19.0
4P	1'098	55	20.0
1-4P	40	2	20.0
3-4P	437	24	18.2
5P	1'147	61	18.8
6P	1'197	63	19.0
5-6P	197	10	19.7
7P	1'057	55	19.2
8P	1'216	61	19.9
9VG	649	34	19.1
9VP	586	27	21.7
10VG	611	34	18.0
10VP	593	27	22.0
11VG	657	33	19.9
11VP	597	27	22.1
<b>Total</b>	<b>13'809</b>	<b>707</b>	

### Classes spéciales

Degré(s)	Élèves	Classes	Moyenne
RAC1	148	7	21.1
RAC2	34	2	17.0
CERT	7	1	7.0
ACC5-6	76	12	6.3
ACC7-8	116	12	9.6
ACC S	231	21	11.0
MO3-6	7	1	7.0
MO7-8	83	8	10.4
MO9-11	17	2	8.5
OESP1-6	22	3	7.3
OESP3-6	18	2	9.0
OESP7-8	7	1	7.0
OESS	8	1	8
<b>Total</b>	<b>766</b>	<b>72</b>	

#### Légende

- ACC classe d'accueil primaire/secondaire
- CERT classe certificative (12<sup>e</sup> année)
- MO classe à effectif réduit (MO: mesures ordinaires de pédagogie spécialisée)
- OESP classe d'enseignement spécialisé primaire
- OESS classe d'enseignement spécialisé secondaire
- RAC classe de raccordement (12<sup>e</sup> année)
- VG voie générale
- VP voie pré-gymnasiale

## Planification scolaire et parascolaire

À la suite des travaux menés par le service en collaboration avec les directions d'établissement scolaire et la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), un consensus a pu être trouvé pour maintenir l'organisation des établissements scolaires lausannois 1–6P et 7P–11S, mais concevoir les nouveaux bâtiments d'une manière compatible avec une répartition 1–8P et 9–11S. Le service a donc pu affiner sa planification scolaire et parascolaire par quartier et par bâtiment pour les prochaines années.

## Infrastructures et bâtiments

### Constructions, agrandissements, projets en lien avec les nouveaux quartiers

Des optimisations en lien avec les travaux de rénovation et d'assainissement dans les bâtiments existants ont lieu chaque année. Par ailleurs, de nouvelles études et projets sont en cours pour accompagner l'augmentation des besoins scolaires et parascolaires dans les quartiers qui se densifient:

- la nouvelle annexe du Belvédère a été inaugurée le 23 mars;
- le chantier de l'école primaire des Plaines-du-Loup, PA1: 18 classes, une bibliothèque, un pôle santé et les psychologues, psychomotriciennes, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS), ainsi que 2 salles de gymnastique, a été finalisé comme prévu, pour la rentrée scolaire d'octobre;
- Aux Prés-de-Vidy, le premier des 2 concours prévus pour la construction de 2 écoles, bâtiments totalisant 36 classes et 5 salles de gym, a eu lieu. Le deuxième volet sur le site «La Romaine» devrait suivre dès 2025. Dans ces deux cas, le programme parascolaire imaginé se répartit autant sur les bâtiments publics que sur les constructions financées par des privés;
- Sur le secteur de Pierrefleur, l'APEMS situé dans la pièce urbaine E (60 places) a été ouvert pour la rentrée d'août. L'APEMS situé sur la pièce urbaine C (108 places) sera mis en service après les relâches de février 2024. Le nouvel APEMS (48 places) au bout du chemin de Pierrefleur a été mis en fonction pour la rentrée;
- le site de La Sallaz fait l'objet d'une étude de faisabilité pour l'implantation de 5 à 6 classes supplémentaires, complétées par une surface d'accueil parascolaire et de rythmique. Le programme est en cours de validation par le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) et un concours d'architecture devrait suivre en 2024;
- une autre étude porte sur le site de Béthusy, pour 2 nouvelles salles de gymnastique, une surface d'accueil parascolaire et une bibliothèque. La Municipalité a défini leur emplacement sur le site, les premières études sont en cours;
- le collège de Montriond fait l'objet d'une étude programmatique poussée. Ce collège devrait voir son programme des locaux optimisé lors de la rénovation et mise en valeur des qualités patrimoniales du bâtiment;
- le site de Grand-Vennes devra également faire face à une augmentation des effectifs. Des classes complémentaires, capables de remplacer et compléter les classes provisoires existantes, ainsi que 2 nouvelles salles de gymnastique seront nécessaires d'ici à quelques années. Le programme de l'agrandissement est prêt et une étude d'implantation va être lancée. Dans l'intervalle, le SEP a prévu d'installer des classes provisoires;
- une nouvelle école est prévue au chemin de Beau-Rivage, entre les collèges de la Croix-d'Ouchy et celui de l'Elysée, pour accueillir des classes de 7–8P, de l'accueil parascolaire et 2 salles de gymnastique. Le programme scolaire, parascolaire et du groupe santé, déjà consolidé par les services et validé par le DEF, fera l'objet d'un prochain concours d'architecture.

En parallèle, plusieurs projets d'infrastructures scolaires et parascolaires font l'objet d'études et travaux préalables dans le cadre de nouveaux plans d'affectation (Pierrefleur, Bergières, Prélaz, Vers-chez-les-Blanc, Cour – Reposoir, couverture de l'A9, etc.).

### **Assainissement, rénovation et amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments existants**

- Collège de St-Roch: la dernière phase de rénovation du collège s'est terminée pour la rentrée. La totalité des élèves a pu réintégrer les classes après la période de travaux intérieurs. Le démontage des classes provisoires a permis de démarrer la phase de travaux prévus dans le préau;
- Collège de Montoie: la deuxième étape de rénovation a permis de mettre à disposition l'aile centrale pour la rentrée. La dernière étape de travaux concernant les équipements scolaires sera finalisée au printemps 2024. Les interventions planifiées sur les préaux et la salle de gymnastique devraient être finalisées l'automne 2024;
- Collège de la Barre: les travaux de rénovation du bâtiment historique de la Barre sont en cours selon le calendrier prévu et devraient permettre l'occupation du bâtiment pour la rentrée prochaine;
- En soumettant au Conseil communal le rapport préavis N° 2023/19 «Demande de crédit-cadre pour l'assainissement, la rénovation et l'optimisation des collèges de Montoie, de la Barre, de Béthusy et le développement d'une stratégie globale d'assainissement des bâtiments scolaires», la Municipalité a également précisé sa stratégie d'assainissement du site de Béthusy et sollicité les crédits pour terminer les démarches entreprises à Montoie et à la Barre.

### **Autres travaux d'entretien et optimisation des infrastructures**

En dehors de l'entretien courant des bâtiments scolaires et parascolaires, certaines interventions plus importantes ont eu lieu cette année:

- piscine de Grand-Vennes: la deuxième et dernière étape de rénovation du système de traitement d'eau a été engagée puis terminée;
- sur le site des Bergières, des travaux intérieurs importants ont eu lieu sur le bâtiment C. La rénovation de locaux tels que les salles de sciences, de travaux manuels, d'éducation nutritionnelle, a été entreprise, ainsi que l'isolation de la toiture et l'installation de panneaux photovoltaïques;
- sur le site de Vieux-Moulin, la salle des maîtres a subi d'importants travaux de réfection;
- à Beaulieu, la salle de gym Est a été intégralement assainie, idem pour la salle de rythmique de Riolet;
- des rénovations intérieures permettant l'agrandissement ou l'incorporation de nouveaux locaux parascolaires ont eu lieu, par exemple sur les sites de la Chablière, de l'Elysée ou de Coteau-Fleuri;
- au collège de Prélaz, la première phase d'assainissement de la toiture-terrasse a été achevée. Elle devrait être isolée et assainie lors des prochaines interventions planifiées à l'été 2024;
- d'autres travaux d'isolation et d'étanchéité de bâtiments ont eu également lieu sur les sites de Bois-Gentil, Bergières ou du Pavillon d'Entre-Bois;
- afin de réduire significativement la consommation électrique du parc immobilier scolaire, une transition a été entamée vers un éclairage LED, sur une douzaine de sites. Un investissement dépassant le million de francs a été consenti pour ce projet;
- En outre, à l'occasion des rénovations de classes, les équipements et mobiliers sont adaptés, modernisés ou recyclés. Depuis 20 ans, plus de 2'000 plateaux de pupitres d'élève ont été renouvelés.

### **Education numérique et rénovation des réseaux informatiques des établissements scolaires**

La rénovation des réseaux informatiques, destinée à accompagner la transition de l'école vers l'éducation numérique et à répondre aux orientations cantonales, est en route. Un appel d'offres a permis d'identifier un mandataire pour accompagner ce déploiement sur les prochaines années. 63 tableaux à affichage numérique frontal, financés par des préavis ad hoc

(Plaines-du-Loup, St-Roch, Montoie), ont été installés durant l'année dans les écoles lausannoises, dont 32 dans le cadre de constructions et rénovations. Le solde est constitué de tableaux mobiles, permettant de desservir plusieurs classes.

### Politique des préaux scolaires

2023 a permis à la Municipalité de formaliser sa politique des préaux scolaires à l'attention du Conseil communal (rapport-préavis N° 2023/14). Celle-ci s'appuie sur 4 piliers:

- clarifier le statut des préaux scolaires et informer la population de cette nouvelle politique;
- repenser l'aménagement des préaux scolaires en fonction des besoins des enfants et des jeunes, ainsi que des besoins des différents usagers (écoles et quartiers);
- valoriser et végétaliser les préaux scolaires de manière à participer à la lutte contre le réchauffement climatique urbain;
- encourager la participation citoyenne, en particulier celle des enfants et des jeunes.

Pour accompagner la mise en œuvre de cette politique, le service a mis sur pied une plateforme de coordination réunissant 14 services de la Ville et rencontre les usagères et usagers ainsi que les professionnelles et professionnels œuvrant dans les écoles. Les effets de cette politique se font d'ores et déjà sentir de manière positive: les temps de récréation sont plus sereins et ces espaces jouent un rôle rassembleur dans les quartiers.

Durant toute l'année, de larges démarches participatives ont été conduites en vue des aménagements des préaux de Montoie, de la Barre, de St-Roch, de Bellevaux et de Prélaz.

Les préaux scolaires du Devin et de St-Roch ont été entièrement réaménagés. Certains préaux ont bénéficié d'améliorations partielles: arborisation dans une quinzaine de sites (Plan Canopée), peinture au sol dans différents collèges, installation d'une boîte à livres à Provence, restauration des petits chevaux et dégrappage partiel (cour de Tivoli), etc.

Enfin, le service a été impliqué dans les travaux de semestre des étudiantes et étudiants du cours de master UE Territoire et Paysage/Espaces publics de la proximité de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

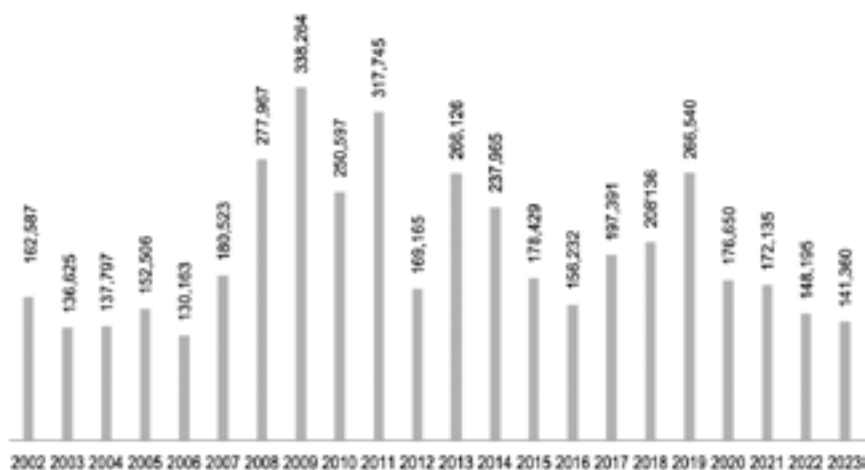
### Prévention des incivilités et du vandalisme, cohabitation avec le voisinage

Les coûts liés aux actes de vandalisme et incivilités sur les sites scolaires s'élèvent à CHF 141'360.- en 2023, portant à plus de CHF 4 millions le montant engagé depuis 20 ans. Cette problématique traduit parfois une tension entre le voisinage et les usagères et usagers des sites en dehors du temps scolaire. Tous les sites ne sont pas affectés, ni tous de la même manière. Les actions conjointes coordonnées permettent souvent de désamorcer les tensions.

En 2023, le service a participé à 9 séances de la plateforme incivilités, organisées par la délégation à l'Observatoire de la sécurité.

### Bâtiments scolaires

Evolution des frais liés aux actes de vandalisme (2002–2023 total CHF 4'403'500.62)



## Accueil parascolaire

L'année 2023 aura permis à la Municipalité de définir sa stratégie de consolidation et développement de l'accueil parascolaire 1P-11S pour les années à venir, en réponse au postulat «Nous avons la quantité, quid de la qualité?». Explicitée dans le rapport-préavis N° 2023/35 «Consolidation et développement de l'accueil parascolaire», cette stratégie se déploiera selon les 6 axes suivants:

- répondre à la demande des familles, sur les plans quantitatif et qualitatif;
- soutenir les logiques de professionnalisation du personnel;
- renforcer la gouvernance du domaine parascolaire;
- développer une pédagogie propre au parascolaire, au service des missions socio-éducatives;
- renforcer la «communauté éducative» autour des enfants, ainsi que les collaborations avec l'école et les associations de quartier;
- créer et aménager des lieux et des espaces réfléchis, répondant aux besoins d'un accueil parascolaire de qualité, répondant aux besoins des enfants.

Cette politique nécessite un renforcement des postes d'encadrement de l'accueil parascolaire. Ainsi, le niveau d'exigence de ces postes a été consolidé et les structures parascolaires seront désormais aux mains de directions parascolaires. En outre, un soutien important est prévu pour la formation du personnel.

Enfin, à la rentrée scolaire, plus d'une soixantaine de postes d'auxiliaire de remplacement ont été stabilisés, permettant la surdotation dans les équipes, afin de gérer les remplacements en cas d'absence. Ce dispositif est également un gage de qualité et de cohérence dans les prestations.

### Rapprochement des prestations devoirs accompagnés (DAC) et parascolaire

La deuxième partie du rapprochement des prestations socio-éducatives parascolaires avec celles relevant de l'accompagnement des devoirs a pu être menée à terme pour la rentrée. Désormais, sur l'ensemble des sites, une seule équipe parascolaire est en mesure d'accompagner les enfants pour les deux offres, sous la direction d'une ou d'un responsable de structure, aussi bien pour les APEMS (3-6P) que pour le parascolaire (7-8P).

Les horaires ont été harmonisés et la mission de chaque prestation a été clarifiée à l'attention des parents grâce à de nouvelles petites brochures explicatives rédigées en facile à lire et à comprendre (FALC).

### Accueil parascolaire 3-6P – APEMS

À la rentrée scolaire, le nombre de places offertes en APEMS est passé de 2'772 à 3'042, permettant l'accueil de 3'581 enfants, ce qui représente un taux de recours moyen de 60.48% pour les 3-6P. L'offre a pu être augmentée de 270 places, grâce à l'ouverture de plusieurs structures et antennes. Le but de cette augmentation de l'offre est d'accroître la qualité d'accueil et de permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Une importante part des places créées se situent dans le nouveau quartier des Plaines-du-Loup où deux nouvelles structures – l'APEMS Elisa-Serment de 72 places et l'APEMS du Loup (ouverture prévue mi-février 2024), 120 places à terme – ont pu être construites.

### Accueil parascolaire 7-8P

La généralisation de l'offre d'accueil parascolaire pour les élèves de 7-8P a pu être terminée pour la rentrée, avec l'ouverture de structures à Vennes, St-Roch et aux Bergières. L'ensemble des sites scolaires dispose désormais d'un accueil socio-éducatif encadré, sur inscription et facturé au prorata du revenu, pour les enfants de 10 à 12 ans, tant à midi qu'après l'école.

Au 31 décembre 2023, 766 enfants sont inscrits dans une structure 7-8P, soit 34% des élèves de cette tranche d'âge. La capacité d'accueil de midi est passée de 558 à 666 places. Un personnel professionnel nombreux a dû être engagé pour répondre aux besoins, intérêts et attentes des groupes d'enfants. Le recours important des familles à cette prestation témoigne de sa pertinence, mais provoque également une importante pression sur les infrastructures. Des solutions innovantes doivent régulièrement être trouvées.



### Projet pilote d'ouverture d'un APEMS durant les vacances (APEMS + VAC)

Afin de répondre aux demandes croissantes d'un accueil pendant les vacances scolaires, un projet pilote a vu le jour pour les enfants accueillis dans les structures parascolaires rattachées à l'établissement scolaire de Pierrefleur. Les parents ont, depuis la rentrée, la possibilité d'inscrire leur enfant, soit pour un accueil uniquement pendant les 38 semaines d'école, soit pour un accueil sur toute l'année scolaire, à l'exception de la semaine entre Noël et Nouvel An et de 3 semaines en été. Ce projet pilote compte 84 enfants inscrits pour l'année scolaire 2023–2024. Sous la houlette de la responsable de structure et d'une équipe professionnelle, ce projet s'inscrit dans la continuité sur les plans éducatif et pédagogique, mais se différencie sur le plan des activités offertes: ludiques, sportives et culturelles, elles peuvent avoir lieu dans la structure ou hors murs selon les cas. Le bilan du projet pilote, prévu en avril 2024, permettra de décider si et de quelle manière celui-ci peut être étendu à d'autres quartiers.

### Devoirs accompagnés (DAC)

Au 31 décembre 2023, 1'606 élèves étaient inscrits exclusivement aux devoirs accompagnés au moins une fois par semaine, sans autre prestation d'accueil parascolaire.

Établissements primaires	Nombre d'élèves
Entre-Bois	169
Floréal	143
Mon-Repos	126
Prélaz	157
La Sallaz	117
Beaulieu	117
Coteau-Fleuri	98
Pierrefleur	90
<b>Totaux</b>	<b>1'017</b>

Établissements primaires et secondaires	Nombre d'élèves
Belvédère	72
Bergières	76
Béthusy	95
Elysée	51
Villamont	104
CF Ramuz	101
Isabelle-de-Montolieu	90
<b>Totaux</b>	<b>589</b>

## Ressources transversales

### Administration centralisée et guichet unique pour les parents

La Ville de Lausanne assure, conjointement avec les établissements scolaires, un rôle primordial d'information aux parents. Selon des modalités propres à la ville, le SEP accueille, conseille et oriente les parents des presque 15'000 élèves des 15 établissements scolaires lausannois lors de l'inscription à l'école, de demandes et contrats d'accueil parascolaire et pour toute autre démarche administrative. Par ailleurs, le secrétariat est également chargé des prestations suivantes: contrôle de la scolarité obligatoire, gestion des élèves, coordination des enclassements et gestion des demandes de dérogation aux zones de recrutement. Le domaine ressources et administration assure la facturation et le suivi des écolages ainsi que le traitement des aides individuelles.

Le domaine organise au printemps la soirée d'information destinée aux parents des futurs élèves 1P lausannois au Casino de Montbenon. Cette édition a regroupé plus d'un millier de participants.

### Transports scolaires – octroi de bons de transports

Pour l'année scolaire 2023–2024, 15'037 bons Mobilis (augmentation de 357 bons par rapport à 2022) ont été établis et sont répartis en 3 groupes:

- 3'969 bons consommés sur 4'429 bons émis pour les élèves bénéficiant d'un abonnement Mobilis à titre gratuit, ce qui représente un taux de recours de 89.6% pour les élèves de 5P et plus, habitant à plus d'un kilomètre de leur lieu de scolarisation;
- 1'923 bons consommés sur 3'014 bons émis pour les élèves bénéficiant d'un abonnement Mobilis à un tarif réduit de 50%, ce qui représente un taux de recours de 63.8% pour les élèves de 7P et plus, habitant à moins d'un kilomètre de leur lieu de scolarisation;
- 4'471 bons consommés sur 7'316 bons émis à destination des jeunes Lausannoises et Lausannois de 11 à 20 ans non scolarisés dans l'enseignement obligatoire public, pour leur permettre de bénéficier d'un abonnement Mobilis avec une réduction de 50%, avec un taux d'utilisation de 58.9%.

Au total, 10'365 élèves ou jeunes ont profité de cette offre communale, soit une légère augmentation de 200 bons par rapport à 2022–2023. Le coût annuel de cette prestation communale est de l'ordre de CHF 3 millions, montant stable par rapport aux années antérieures.

### **Relations avec les établissements scolaires – Conférence régionale des directions d'établissements lausannois (CRL)**

Cette coordination réunit de manière bimensuelle les directions d'établissements scolaires avec la cheffe du Service des écoles et parascolaires. Elle facilite les collaborations et permet de coordonner les questions dont la portée est à la fois cantonale et communale, que ce soit en termes de planification scolaire, de gestion des infrastructures, de gestion des bibliothèques, d'actions à destination des élèves ayant des besoins particuliers, de questions RH, etc.

Cette année a été marquée par le renouvellement d'un tiers des directions d'établissement scolaire, ce qui constitue un défi important, étant donné les spécificités du fonctionnement lausannois. Une journée au vert a été organisée entre la CRL et l'ensemble des cheffes et chefs de service de la DEJQ. Deux sujets prioritaires en ont émergé: la préparation de l'entrée à l'école et la gestion de la transition à l'issue de la scolarité obligatoire.

### **Accueil des élèves allophones**

La ville comptait 47 classes d'accueil pour 454 élèves allophones issus de la migration de 8 à 16 ans à la fin de l'année 2023, ce qui représente une trentaine d'élèves et 2 classes supplémentaires par rapport aux statistiques d'octobre 2022. Le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL) a pour mission de gérer ces classes, qui sont hébergées dans les différents établissements scolaires et de coordonner l'accueil de l'ensemble des élèves allophones, afin de les orienter en prenant en compte l'âge et les besoins particuliers de chaque enfant. Les classes d'accueil sont ouvertes au fur et à mesure de l'évolution des besoins et de l'arrivée des enfants à scolariser. Cette entité est gouvernée par un Conseil de direction qui réunit deux directions représentant la CRL, les doyennes et doyens spécialisés et les cheffes du SPS et du SEP.

## **Domaine périscolaire**

### **Site internet: portail Scolarité à Lausanne**

Le portail internet rencontre toujours un vif succès, notamment au moment de la rentrée scolaire. La plateforme dédiée à la scolarité à Lausanne compte plus de 482'000 visites.

### **Fêtes scolaires et événements**

- Les traditionnelles fêtes scolaires ont débuté le 16 juin par la fête des élèves 6P à la piscine de Bellerive. Le 21 juin, les classes 1–2P ont défilé et le 29 juin, les élèves 3–5P étaient à l'honneur. Les cortèges se sont élancés de l'Esplanade de Montbenon pour rejoindre le Parc de Milan, en passant par les avenues Marc-Dufour et de la Dent-d'Oche;
- Le SEP a également accompagné et facilité l'organisation de plusieurs manifestations dans les établissements scolaires, dont l'inauguration du

bâtiment scolaire BV4 (Belvédère) le 23 mars, le 50<sup>e</sup> anniversaire du collège des Bergières le 26 mai et l'ouverture du collège des Plaines-du-Loup le 30 octobre.

### **Camps et sorties scolaires hors cadre**

En application de la loi sur l'enseignement obligatoire, la ville met en place un cadre garantissant l'équité entre les élèves de Lausanne, offrant un nombre d'activités possibles par année et par classe et encourageant ainsi les équipes enseignantes à y souscrire.

Ainsi, chaque classe lausannoise peut bénéficier de 3 activités pédagogiques de type culturel ou de sensibilisation à l'environnement par année (à choisir dans le catalogue de la Ville), une course d'école par classe par année et de visites aux fermes pédagogiques en 1–4P. Par ailleurs, les élèves du primaire auront 2 camps dans les écoles à la montagne durant leur scolarité (en 5P et 7P), et les élèves du secondaire auront un camp sportif et un voyage d'étude au secondaire (en 9S et 11S).

Ainsi, sur les 779 classes que compte la ville, 635 classes ont pu bénéficier d'activités culturelles (concerts, spectacles, animations, découvertes) en 2022-2023 et 646 classes sont déjà inscrites pour 2023–2024. Les écoles à la montagne ont accueilli 162 classes et la Ville a 64 voyages d'étude, 73 camps sportifs, 60 journées à la ferme et autant de séjours de 24 heures.

Pour les camps d'hiver, les élèves ayant besoin de matériel de ski peuvent être équipés par la Ville. Pour l'hiver 2022–2023, plus de 1'500 élèves, soit 122 classes ont bénéficié de ce service.

Dans les fermes pédagogiques, plus de 1'200 enfants ont découvert un milieu de vie et un métier en pleine mutation. En raison d'une réorganisation provisoire de l'accueil à la journée depuis la rentrée, les élèves sont accueillis sur un domaine agricole situé à Malapalud. Quant aux séjours de 24 heures, l'accueil se poursuit au Chalet de la Ville au Mont-sur-Lausanne.

Enfin, les patinoires lausannoises de Montchoisi, la Pontaise et la Vaudoise aréna sont occupées par les classes de 3 à 6P et les classes du secondaire. La fréquentation en constante hausse permet de vérifier l'engouement des élèves pour cette activité en extérieur. En parallèle, 5 piscines lausannoises accueillent également des classes d'élèves pour des cycles de 12 cours de natation, dispensés chaque année par des enseignantes et enseignants de sport aux élèves de 3P à 6P. Cet enseignement permet aux élèves de 6P de passer le test CSA (contrôle de sécurité aquatique = être capable de se sauver soi-même).

### **Corps de musique et autres manifestations scolaires**

- La Banda des écoles lausannoises a fêté ses 25 ans d'activité lors de son traditionnel concert de Noël, le 11 décembre. La Banda des écoles a participé aux cortèges des fêtes scolaires et a donné quelques concerts publics;
- En plus de leur traditionnelle participation aux défilés des fêtes scolaires, le Corps des Fifres et Tambours s'est produit en public à plusieurs reprises.

### **Sécurité sur le chemin de l'école**

La collaboration avec le Service de la mobilité et des aménagements des espaces publics, secteur des espaces publics et la brigade de la prévention routière de la police, a permis de sécuriser les sites problématiques par des mesures d'aménagement, d'information et de prévention. Un suivi interservices des doléances de la population ou des directions des établissements permet de répondre à ces préoccupations en lien avec la sécurité sur le chemin de l'école.

### **Pédibus**

Cette année, une dizaine de lignes Pédibus étaient actives à Lausanne. Le Pédibus constitue une aide précieuse pour l'organisation d'un accompagnement des enfants sur le chemin de l'école. À la rentrée scolaire, de nombreuses séances d'information et diverses présentations à l'intention des parents ont été organisées dans les cours d'école.

## **Gestion des ressources humaines**

Les nombreux projets qui animent le service influent sur le domaine RH. Créer plus de 400 places parascolaires, régulariser les auxiliaires de remplacement, ouvrir de nouveaux collèges

supposent un important suivi RH. L'équipe se consolide. De nombreux processus ont été revus, affinés et simplifiés. Les outils de monitoring se mettent en place.

## Service de santé et prévention (SSPR)

### Principales missions du service

Le SSPR compte deux offices: l'Office de santé et l'Office dentaire. Il témoigne de la volonté de coordination des programmes, projets et actions de promotion de la santé et prévention destinés aux enfants, aux jeunes et à leurs familles. Ses missions sont les suivantes:

- soutenir l'enfant en regard de sa santé, dans le contexte scolaire, pour l'accompagner durant son parcours de formation;
- assurer la mise en œuvre des programmes cantonaux et communaux de prévention et de santé;
- développer et participer à l'élaboration des programmes/projets et à leur priorisation;
- assurer la coordination avec les autres acteurs cantonaux, communaux et institutionnels;
- décider des offres de prestations et de leur priorisation dans le domaine de la promotion de la santé en lien avec le développement de l'enfant ainsi que de la prévention dans le contexte de la santé scolaire;
- offrir ses services aux établissements scolaires et aux structures de garde des enfants comprises et soutenues dans la loi sur l'accueil de jour des enfants.

### Effectif du personnel

#### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assistant-e-s dentaires	6.30	5.40	6.30	6.00
Cabinet d'orthodontie	7.85	7.25	7.85	7.25
Direction et secrétariat	8.00	7.70	8.00	8.00
Médecins scolaires	0.78	0.18	0.78	0.12
Pédodontistes	6.40	5.20	6.40	6.00
Prophylaxistes dentaires	1.10	1.10	1.10	1.10
Sect. Santé Comm. + Projets PPS	16.40	16.10	17.40	17.15
<b>Total service</b>	<b>46.83</b>	<b>42.93</b>	<b>47.83</b>	<b>45.62</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

#### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
<b>Total service</b>	<b>1.00</b>

#### Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Assistant-e-s dentaires	8	5.40	8	6.00
Cabinet d'orthodontie	9	7.25	9	7.25
Direction et secrétariat	11	7.70	11	8.00

Médecins scolaires	1	0.18	1	0.12
Pédodontistes	6	5.20	7	6.00
Prophylaxistes dentaires	2	1.10	2	1.10
Sect. Santé Comm. + Projets PSPS	25	16.10	26	17.15
<b>Total service</b>	<b>62</b>	<b>42.93</b>	<b>64</b>	<b>45.62</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

## Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
	-	-
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	8
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
<b>Total service</b>	<b>6</b>	<b>8</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	3
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>6</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	26	1.24	27	1.69
Auxiliaires mensualisé-e-s	-	-	-	-
Auxiliaires payé-e-s au forfait	1	*	-	*
<b>Total service</b>	<b>27</b>	<b>1.24</b>	<b>27</b>	<b>1.69</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Evènements marquants

L'Office de santé a pu compter avec le soutien du Canton via la Direction générale de la santé, avec l'attribution d'un ept supplémentaire infirmier, qui a permis d'aider à soutenir l'activité et les possibilités de déclinaison du mandat en santé scolaire.

Deux nouvelles infirmeries ont été créées, l'une en remplacement de l'ancienne infirmerie du Belvédère, l'autre sur le site des Plaines-du-Loup.

L'Office dentaire a connu, en un an et demi, un fort renouvellement au sein de l'équipe des médecins dentistes, consécutif principalement au départ en retraite de plusieurs d'entre eux, avec réorganisation partielle des équipes et perspective de développement de nouvelles

prestations. À noter la fermeture de 2 cabinets dentaires et l'ouverture de 2 nouveaux cabinets dentaires sur le site scolaire des Plaines-du-Loup.

## Personnel

### Personnel fixe

Une infirmière bénéficie de mesures de protection de la maternité et travaille temporairement au sein de l'équipe administrative du SSPR.

Si une suroccupation de ces postes est en théorie possible, il n'est en pratique pas aisé d'assurer le remplacement de ces personnes par des infirmières remplaçantes auxiliaires, tant le marché du travail, pour cette profession, est tendu. Les prestations sont dès lors assurées en fonction des modalités de priorisation que le service, dans ces circonstances, est contraint d'appliquer. Cette situation va se prolonger en 2024. Concernant les postes fixes, 3 infirmières ont cessé leur activité dont l'une en raison d'une fin de droit au traitement. 5 nouvelles infirmières ont été engagées.

Deux nouvelles dentistes ont été engagées à l'Office dentaire, portant à 4 le nombre de nouveaux médecins dentistes engagés en un an et demi.

### Personnel auxiliaire – stagiaires – apprentie et apprenti

En sus du personnel fixe, le SSPR fait appel à du personnel auxiliaire:

- environ 8 infirmières remplaçantes dites poolistes (nombre fluctuant au cours de l'année en raison des engagements et départs de ces professionnelles et professionnels très mobiles);
- 25 interprètes médiatrices et médiateurs culturels;
- Le service recourt également pour les ressortissants ukrainiens, aux interprètes dont l'engagement a été centralisé au Service des écoles et du parascolaire (SEP).

Compte tenu de la situation que traverse le SSPR, la décision prise en 2022 de suspendre toute possibilité d'accueillir, suivre et former, des étudiantes et étudiants stagiaires provenant soit de la Haute école de santé La Source, soit de l'École cantonale vaudoise de la santé, est prolongée. Ce sont 10 places de stages qui, depuis septembre 2022, ne peuvent plus être maintenues.

Chaque année scolaire, le service accueille et forme une apprentie ou un apprenti employé-e de commerce engagé par le centre de formation du Service du personnel, conformément à un contrat de partenariat. Dans le cadre du service, leur formation est placée sous la responsabilité de l'assistante de la cheffe de service.

### Formation continue du personnel pour l'année 2022

Au total, les 24 infirmières ont bénéficié de 69 jours de formation continue. L'une d'entre elles a validé la formation CAS en santé publique. Il convient d'ajouter, pour une infirmière de l'équipe, les jours de formation obligatoire du diplôme d'études avancées DAS en santé communautaire de La Source, soit 35 jours.

L'équipe administrative, la cheffe de service et les 2 infirmières responsables, ont bénéficié de 75.25 jours de formation continue, en raison de la réalisation de plusieurs formations de type CAS par les infirmières responsables.

Les professionnelles et professionnels de l'office dentaire ont bénéficié de 64 jours de formation continue. Une attention particulière doit être portée sur la formation continue obligatoire des médecins dentistes et médecin-dentistes orthodontistes, soit 10 professionnels, dont les quotas d'heures de formation continue obligatoire peuvent s'équilibrer sur des périodes de deux ans. Or, suite à la période COVID, ces professionnels ont suivi moins de formations, les corporations professionnelles ayant réduit leurs offres de formation. Cette situation est en train de se rééquilibrer.

### Supervisions des infirmières en milieu scolaire

Les infirmières prennent part à raison d'environ 6 fois par an, par groupes de 8 personnes, à des supervisions professionnelles, afin de les soutenir, aussi sur le plan émotionnel, dans la

gestion de leurs activités professionnelles et notamment des situations médico-psychosociales complexes.

## Principales activités

### Office de santé

L'Office de santé a pour principale mission de promouvoir la santé physique et psychique des enfants, particulièrement ceux scolarisés dans les établissements lausannois, et compte avec les compétences de médecins, médecins-pédiatres et infirmières en milieu scolaire pour la plupart formés en santé communautaire et santé publique.

Les activités de santé scolaire développées dans le cadre de l'Office de santé font l'objet d'une subvention institutionnelle du Canton de Vaud.

Les prestations concernées sont définies dans le cadre d'une convention établie entre le Canton de Vaud – représenté par la Direction générale de la santé, Office du Médecin cantonal – et le SSPR. Cette convention, renégociée tous les 5 ans depuis 2006, a été renouvelée en 2016 pour 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2020, aux mêmes conditions que précédemment. Un avenant annuel précise les éventuelles modifications: engagement financier, postes subventionnés, modalités de paiement, etc. Cette convention a été renouvelée en 2023, pour une année, soit avec date d'échéance au 31 décembre 2023. Afin de prendre en compte le volet du projet «contrôles dentaires obligatoires en 1P», un avenant à cette convention garantit le financement par le Canton depuis septembre 2022, de l'équivalent d'un ept d'infirmière en milieu scolaire directement lié à ce projet. Depuis août 2023, un nouvel ept infirmier, pérenne, a été accordé par le Canton dans le cadre de cette convention, d'une part pour soutenir l'Office de santé dans le contexte de la situation d'absence prolongée de 3 infirmières, et d'autre part pour prendre en compte l'évolution démographique de la population des enfants de l'âge de la scolarité obligatoire, avec l'ouverture consécutive de nouveaux établissements scolaires.

Des travaux et réflexions concernant le devenir de la promotion de la santé et prévention en milieu scolaire ont été menés au Canton. L'audit externe cantonal sur le mandat en santé scolaire auquel a pris part la cheffe du SSPR, à la demande de la Direction générale de la santé, débuté en 2022, s'est achevé en juin 2023.

Le Conseil d'Etat a pris position en octobre 2023 sur les résultats et préconisations de l'audit. Suite aux premières décisions, l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS) fait l'objet de mesures de réorganisation et réaffectations, et les thématiques du mandat en santé scolaire sont réparties en fonction des responsabilités des principaux partenaires. Ces décisions ne manqueront pas d'impacter dans un second temps l'Office de santé, dans l'intérêt de la préservation et du développement du volet sanitaire du mandat en santé scolaire.

#### **Activités du service en appui externe, collaboration avec l'unité PSPS**

Hors périodes d'absence, les 2 infirmières responsables et projets ont pris part à un rythme hebdomadaire aux séances à visée collaborative organisées à l'Unité PSPS.

#### **Direction générale de la santé, service du médecin cantonal**

La cheffe de service prend part aux séances du comité de pilotage vaccination avec l'une des infirmières responsables et projets, et aux séances de travail placées sous l'égide du médecin cantonal adjoint.

La cheffe de service prend part à divers groupes de travail: santé mentale et Ukraine, besoins sanitaires en milieu scolaire, coordination écoles – santé, besoins sanitaires des enfants migrants, école et santé mentale, etc.

#### **Formation aux premiers secours pour le corps enseignant et professionnelles et professionnels des établissements scolaires**

Les 2 infirmières responsables et projets qui gèrent et supervisent ces formations données aussi avec le concours d'infirmières en milieu scolaire, sont instructrices en premiers secours.

En 2023, 16 sessions de formation d'une durée d'une demi-journée, ont été organisées. Elles ont permis d'assurer la formation de 233 professionnelles et professionnels, principalement des enseignantes et enseignants, mais aussi des membres des équipes du parascolaire (APEMS).

## Programmes de santé

### Dépistage visuel

Le dépistage visuel est maintenu en ville de Lausanne, à 3 reprises au cours de la scolarité obligatoire, en 3P, 5P et 7P. 4'213 enfants ont bénéficié d'une mesure de dépistage visuel au cours de l'année scolaire 2021–2022. Pour 243 enfants, un contrôle visuel médical a été recommandé, un nombre en baisse significative comparativement à l'année précédente, cohérent avec l'hypothèse d'un meilleur suivi global des enfants à distance des dernières années COVID.

### Intégration scolaire

Pour l'année scolaire 2022–2023, 426 enfants scolarisés en ville de Lausanne ont été concernés par l'élaboration d'un document intitulé «Besoins de santé particuliers». Les mesures définies dans ces documents visent à permettre un accueil de qualité des enfants connus pour un problème de santé.

### Entretiens proposés aux enfants avec leurs parents en 2P

Pour l'année 2022–2023, les infirmières du secteur primaire ont réalisé 678 entretiens pour ces enfants accompagnés de leurs parents. Dans le cadre de ces entretiens, diverses thématiques sont abordées telles que la qualité de l'intégration de l'enfant dans le contexte scolaire, ses besoins fondamentaux (sommeil, alimentation, activités, etc.), l'usage des écrans, etc.

### Entretiens de santé et visites médicales pour les enfants nouveaux arrivants.

Le SSPP maintient la réalisation d'entretiens de santé systématiques réalisés par l'infirmière en milieu scolaire pour les enfants nouveaux arrivants, surtout quand ils arrivent depuis un autre pays que la Suisse. Cette prestation se révèle particulièrement pertinente pour les enfants arrivés en contexte de migration forcée, les mineurs non accompagnés, les enfants non enregistrés (clandestins) ou avec permis précaire. Dans le cadre des arrivées depuis l'Ukraine, alors que les adultes font l'objet d'une évaluation médicale systématique dès lors qu'ils sont enregistrés via l'EVAM, ce n'est pas le cas des enfants. Pour les enfants sans suivi médical, ces entretiens de santé par l'infirmière sont, selon les besoins identifiés, complétés d'une visite médicale par le médecin scolaire, ou la famille est directement orientée dans le réseau sanitaire local.

### Projets de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS)

Pour l'année 2023, 22 projets ont été déployés et ont donné lieu à des mesures de facturation: 9 projets au primaire et 13 au secondaire.

Les dépenses à charge de la Ville acquittées en 2023 pour les projets PSPS ont été de CHF 32'762.- correspondant à un tiers du coût global pris en charge.

### Du bon usage des écrans dans les établissements et la campagne de prévention Puff du SGEJQ

Dans le sillage de la campagne de la Ville sur les écrans et de la campagne Puff organisées à l'initiative du SGEJQ, les infirmières en milieu scolaire ont continué à relayer la démarche dans les établissements du secondaire I et du primaire pour les écrans.

### Vaccinations – Doses administrées (année scolaire 2021–2022)

vaccin Revaxis	0 dose
vaccin Boostrix	296 doses
vaccin Boostrix-Polio	121 doses
vaccin Engerix B	267 doses
vaccin HPV	913 doses



## Visites médicales

Le nombre des visites médicales réalisées au cours de l'année scolaire 2022–2023 est de 310.

## Prestations individuelles des infirmières et médecins scolaires

Le repérage et l'orientation d'enfants en situation de souffrance psychique, de négligence voire de maltraitance, constitue un volet important qui requiert de plus en plus de temps et d'attention de la part des infirmières en milieu scolaire.

Les infirmières en milieu scolaire et médecins scolaires constatent une augmentation progressive des sollicitations pour des situations médico-psychosociales complexes.

## Office dentaire

La mission de l'Office dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire, prévenir les maladies bucco-dentaires et, si nécessaire, prodiguer des soins aux enfants scolarisés en ville de Lausanne.

### Prestations proposées par l'Office dentaire

L'offre de prestations de l'Office dentaire se décline selon 3 axes, prévention primaire, dépistage et soins:

- consultations individuelles et détartrage dentaire pour toutes les patientes et patients du cabinet d'orthodontie, effectués par l'hygiéniste au cabinet;
- prophylaxie collective: éducation à la santé bucco-dentaire, dans les classes primaires des établissements scolaires, effectuée par 2 collaboratrices spécialistes en santé bucco-dentaire;
- soins conservateurs dispensés par les médecins-dentistes (pédodontistes) des 7 cabinets dentaires de l'Office dentaire dédiés exclusivement aux soins aux enfants d'âge scolaire;
- soins orthodontiques réalisés par les médecins-dentistes orthodontistes du cabinet dentaire du groupe orthodontique de Montbenon;
- dépistage dentaire scolaire annuel, effectué par les médecins-dentistes de l'Office dentaire pour les élèves des établissements scolaires lausannois, les élèves d'institutions spécialisées et de quelques écoles privées, ainsi que les élèves de Belmont-sur-Lausanne;
- contrôle dentaire obligatoire avec ou sans radiographie selon l'appréciation du professionnel, pour les enfants scolarisés en 1P, avec possible rattrapage en 2P pour les enfants n'en ayant pas bénéficié en 1P. Effectuée au cabinet dentaire par les médecins-dentistes de l'Office dentaire, cette prestation est financée par le Canton.

Afin d'augmenter l'impact de santé publique de cette prestation, la cheffe du service a demandé à renforcer les prestations des infirmières et infirmiers en milieu scolaire pour s'assurer que les enfants identifiés comme devant bénéficier de soins dentaires soient effectivement soignés. En 2023, toutes les familles dont le contrôle dentaire obligatoire de l'enfant a mis en évidence la nécessité de faire réaliser des soins, soins constatés comme non réalisés entre septembre et novembre 2023, ont été contactées pour s'assurer que les soins soient faits. Les difficultés, non compréhension, difficultés financières, etc., sont travaillées avec les familles concernées.

### Prophylaxie – éducation à la santé bucco-dentaire

Pour l'année scolaire 2022–2023, les 2 prophylaxistes (1.1 ept) sont intervenues dans 404 classes réparties dans 47 bâtiments scolaires, soit auprès de 7'506 élèves.

Elles sont également intervenues dans 4 écoles ou centres spécialisés (Jordils, Rovéréaz, Centre pédagogique pour handicapés de la vue (CPHV), Centre thérapeutique de jour pour enfants (CTJE), soit 18 classes à effectifs réduits) et à Belmont-sur-Lausanne (12 classes) pour 235 enfants.

Les prophylaxistes du service développent, au titre de collaborations ponctuelles ou de projets pilotes, des collaborations et interventions spécifiques avec les infirmières scolaires, ou encore avec un CVE, en collaboration avec l'équipe éducative, destinées aux parents avec leurs enfants. Les ressources limitées de l'Office dentaire ne permettent pas un développement plus large de ces démarches.

### **Demandes d'aides financières individuelles**

Sur l'année 2022, 68 demandes de réductions d'honoraires ont été examinées. Le montant total des aides individuelles accordées correspond, en référence aux devis établis, à la somme globale de CHF 51'719.63, soit CHF 31'865.19 pour financer des soins de pédodontie et CHF 19'854.45 pour les soins d'orthodontie.

### **Vers une gestion harmonisée et centralisée des commandes**

La médecin-dentiste cheffe de file a poursuivi les avancées en matière de gestion administrative et modalités pour les commandes de matériel par les professionnelles et professionnels des cabinets dentaires, dans un souci d'optimisation et d'économie, avec mise en place du recours systématique à une plateforme spécialisée comparative pour l'achat du matériel et développement des commandes groupées visant à pouvoir négocier au mieux avec les fournisseurs.

### **Renforcement de l'harmonisation des pratiques professionnelles**

Ce même constat est fait en ce qui concerne les pratiques professionnelles, que la cheffe de file métier avec l'ensemble de l'équipe, a continué de développer avec recours à des formations organisées à l'interne de l'Office dentaire et le développement de protocoles pour faciliter et soutenir l'harmonisation des pratiques.

### **Dépistage dentaire scolaire annuel**

Les données ci-dessous confirment ce que craignaient les professionnelles et professionnels en contexte de pandémie avec annulation des rendez-vous et renoncements aux soins, soit une dégradation de l'état bucco-dentaire des enfants avec augmentation notamment de la catégorie IV, alors que depuis 5 ans, les résultats des dépistages montraient une amélioration continue de l'état bucco-dentaire des enfants.

L'introduction des contrôles dentaires obligatoires pour les enfants de 1P, faits en présence de l'adulte de référence pour l'enfant, laissent toutefois espérer la possibilité de renforcer la prise de conscience de l'importance de l'hygiène bucco-dentaire et des soins dentaires éventuellement nécessaires chez l'enfant. L'objectif de santé publique vise la disparition de cas en catégorie IV. Sur les 1'295 enfants scolarisés en 1P, 300 ont déjà pu bénéficier de ce contrôle dentaire gratuit fait à l'Office dentaire, depuis son introduction fin septembre 2021.

### **Contrôles dentaires obligatoires 1P**

Sur les 1'305 enfants concernés, 976 ont été vus au cabinet dentaire pour ce contrôle dentaire, dont 91 ont bénéficié de radiographies dentaires complémentaires. Ces chiffres sont en très nette augmentation, car ce sont 130 enfants supplémentaires, comparativement à l'année précédente, qui ont bénéficié de ce contrôle dentaire obligatoire. Les données complémentaires concernant les contrôles dentaires obligatoires sont en cours d'extraction.

Une attention particulière est portée à l'état de santé bucco-dentaire des enfants à leur entrée à l'école: la surreprésentation des enfants en catégorie IV invite à investiguer le profil de cette population et comment développer des mesures de prévention visant à éviter la survenue de tels dégâts bucco-dentaires à cet âge précoce. Déjà, les premières démarches effectuées mettent en évidence le fait qu'il s'agit principalement d'enfants ayant été gardés quasi exclusivement en milieu familial jusqu'à leur entrée à l'école.

## Visites de dépistage – tableau récapitulatif 2023

	Nombre de classes	Effectif	Abs.	Dépistages	Catégorie			
					I	II	III	IV
Classes primaires	551	8'870	372	8'498	5'083	1'411	1'714	290
Classes secondaires	229	4'578	344	4'204	2'876	735	559	34
Institutions spécialisées	48	361	36	325	199	43	75	8
Belmont-sur-Lausanne	16	267	8	259	189	19	49	2
<b>Total</b>	<b>844</b>	<b>14'076</b>	<b>760</b>	<b>13'286</b>	<b>8'347</b>	<b>2'208</b>	<b>2'397</b>	<b>334</b>

Catégorie I: Sans carie, ni obturation 63%

Catégorie II: Sans carie, avec obturations 17%

Catégorie III: Avec caries 18%

Catégorie IV: Bouches négligées 2.51%

Elèves inscrits à l'Office dentaire 32%

Ces résultats attestent du fait l'état de santé bucco-dentaire des enfants est resté stable comparativement à l'année précédente, moins bon que le constat fait avant la période COVID.

## Service de psychologie scolaire (SPS)

### Principales missions du service

- offrir aux enfants lausannois et à leurs familles des consultations, des évaluations et des suivis thérapeutiques;
- travailler en étroite collaboration avec les partenaires de l'école, en particulier le corps enseignant et les directions des établissements scolaires lausannois et offrir des prestations indirectes et de conseil;
- conseiller les familles, les élèves et les partenaires pour favoriser l'intégration psychosociale, culturelle, financière, juridique et personnelle des enfants et de leurs familles, dans le but d'une scolarité harmonieuse des enfants lausannois;
- être au service du développement des enfants, des adolescentes et des adolescents, afin de les aider à restaurer leur processus évolutif et à s'épanouir à l'école comme dans leur famille;
- traiter les demandes d'intervention, ainsi que toutes les prestations de logopédie indépendante par délégation cantonale.

### Effectif du personnel

#### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assistants sociaux – SPS	5.80	4.90	6.00	5.20
Direction et secrétariat SPS	4.65	4.65	4.45	4.45
Logopédistes	16.15	16.05	16.85	16.85
Psychologues	16.35	16.35	16.65	16.70
Psychomotricien·ne·s	6.75	6.75	6.75	6.75
<b>Total service</b>	<b>49.70</b>	<b>48.70</b>	<b>50.70</b>	<b>49.95</b>

## Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023
<b>Total service</b>	<b>1.00</b>

## Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nb	ept	nb	ept
Assistants sociaux – SPS	7	4.90	8	5.20
Direction et secrétariat SPS	7	4.65	7	4.45
Logopédistes	23	16.05	24	16.85
Psychologues	24	16.35	25	16.70
Psychomotricien·ne·s	10	6.75	10	6.75
<b>Total service</b>	<b>71</b>	<b>48.70</b>	<b>74</b>	<b>49.95</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

## Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2022	31 décembre 2023
	nb	nb
	–	–
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2023	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	5	8
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	–	–
<b>Total service</b>	<b>5</b>	<b>8</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	–
Convention de départ	–
Décès	–
Démission	3
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	–
Licenciement juste motif ordinaire	–
Licenciement suppression poste	–
Licenciement fin droit trait. 2 mois	–
Licenciement fin droit trait. 24 mois	–
Licenciement juste motif immédiat	–
Licenciement invalidité totale	–
<b>Total service</b>	<b>5</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	76	0.64	62	0.57
Auxiliaires mensualisé·e·s	8	2.83	9	2.98
Auxiliaires payé·e·s au forfait	–	*	–	*
<b>Total service</b>	<b>84</b>	<b>3.47</b>	<b>71</b>	<b>3.55</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Faits marquants pour le service

Dans le contexte d'une population lausannoise en augmentation et de l'ouverture d'une nouvelle école dans le quartier des Plaines-du-Loup, nous pouvons relever que les spécialistes en psychologie, logopédie, psychomotricité et assistance sociale du SPS continuent d'être très sollicités pour venir en aide aux enfants et aux familles. De plus en plus d'enfants en tout début de scolarité sont en grande difficulté de comportement et d'intégration et sollicitent des prestations du SPS. La mise en place de certaines actions de prévention est favorisée. Davantage d'enfants avec un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme entrent à l'école et peuvent également avoir des besoins particuliers. Dans toutes ces situations, un grand soin est apporté à la nécessaire collaboration entre le SPS et les 15 établissements scolaires de Lausanne. Un protocole cantonal PPLS pour l'exploration et l'accompagnement en cas de crise suicidaire d'élèves a également été mis en place, en collaboration avec le CHUV, pour faire face à certaines situations complexes d'adolescente ou d'adolescent en détresse.

## Principales activités 2023

### Secrétariat – Administration

En février 2023, un changement de la gestion de la liste d'attente pour les prestations de logopédie indépendante conventionnée visant à plus d'équité, a demandé des adaptations des procédures administratives. À cette occasion, un nouvel outil de gestion des demandes et des dossiers (OGEMI) a été introduit pour l'enregistrement des demandes de consultation effectuées directement par les parents.

### Ressources humaines

Le service a développé son concept d'accueil et d'encadrement de ses nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs, de même que la possibilité de formation du personnel junior grâce à des supervisions à l'interne.

L'État de Vaud a accordé un ept supplémentaire dès septembre 2023, ce qui a permis l'engagement d'une logopédiste à 60% pour renforcer la prise en charge des enfants avec les plus grandes difficultés, au bénéfice de mesures renforcées dans les classes lausannoises de pédagogie spécialisée (CRPS) et également d'augmenter les taux d'activité de 2 psychologues déjà en place.

2 stagiaires universitaires de dernière année de master en psychologie, 2 stagiaires de master en logopédie et 2 stagiaires de master en psychomotricité ont pu être formés dans le service pendant toute l'année académique. Par ailleurs, 5 étudiants en début de master en logopédie ont également été reçus pour des stages courts d'observation par des logopédistes expérimentées de notre service.

Les collaboratrices et collaborateurs du service font beaucoup appel à des interprètes lors de leurs entretiens et consultations. Depuis septembre, l'association Appartenances est le partenaire attitré pour le recours aux interprètes.

### Finances

Le Canton de Vaud confie à la Ville de Lausanne l'exécution des prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie pour la région scolaire de Lausanne. Une convention datant de 2003, la régit et assure le financement par le Canton de toutes ces prestations, y compris certaines heures optionnelles dédiées à des projets spécifiques comme l'aide aux familles des enfants très jeunes en difficulté.

Le budget annuel prévu pour le financement d'aides individuelles aux familles dans le besoin d'un montant de CHF 11'500.- a été entièrement utilisé par les assistantes sociales scolaires. Le Fonds Marino a également été sollicité en raison de nombreuses demandes des familles, pour des montants supérieurs à ceux de 2022.

## Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)

### Prestations

Les psychologues, psychomotriciennes, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS) délivrent des prestations directes destinées aux enfants, adolescentes et adolescents en âge de scolarité obligatoire et à leurs familles, sous forme de consultations à titre préventif, d'entretiens de guidance, de bilans et de suivis individuels ou de groupe. Les PPLS délivrent également des prestations indirectes aux professionnelles et professionnels du milieu scolaire sous forme de conseils, de pistes dans la gestion de classe ou de situations d'élèves (consultation collaborative) ou en tant que consultants en lien avec leur domaine d'expertise. Les collaborations sont nombreuses, en cohérence avec le Concept 360°. Un rapport circonstancié a été remis au département par les directions scolaires à fin 2023.

Durant l'année 2023, 1878 nouvelles demandes de consultation sont arrivées dans le service par le biais des parents ou représentants légaux, soit une centaine de plus qu'en 2022. La majeure partie concerne la logopédie pour des enfants jeunes en grandes difficultés d'expression et de communication. Chaque nouvelle situation donne lieu à une évaluation préliminaire dans les semaines qui suivent l'ouverture du dossier.

Actuellement, environ 2'200 dossiers d'enfant ou de jeune sont actifs en PPLS (4-16 ans) et environ 1'300 en logopédie indépendante conventionnée (0-20 ans) pour la région scolaire de Lausanne. Le défi est d'apporter, dans un délai raisonnable, une réponse satisfaisante en lien avec la difficulté exprimée et les aides déjà existantes. Le temps d'attente, notamment pour l'accès à une prestation directe sous forme d'un suivi régulier, se monte à plusieurs mois.

Par ailleurs, dans le cadre d'une collaboration établie entre le SEP et le SPS, les équipes éducatives de 4 APEMS lausannoises ont bénéficié d'un total de 24 heures de supervision par des psychologues. Une intervention psychologique de crise a également eu lieu dans un APEMS.

### Interventions d'urgence et cellules de crise

Dans le cadre du protocole cantonal GRAFIC (groupe d'accompagnement et de formation en cas d'incident critique en milieu scolaire), les cadres et les psychologues en milieu scolaire du service sont sollicités par les directions scolaires des établissements en cas de mise sur pied d'une cellule de crise, avec pour mission la responsabilité de l'aide à apporter aux personnes impactées au sein du milieu scolaire.

En 2023, 16 cellules de crise ont été déclenchées par les différents établissements scolaires lausannoises nécessitant l'intervention de 29 psychologues pour un total d'environ 120 heures de travail en urgence. Ces situations de crise ont été liées dans 7 cas à des décès d'élèves ou de proches, dans 3 cas à des confrontations à des suicides, 2 cas étaient des agressions et 4 situations relevaient d'accidents sur le lieu scolaire ou en présence d'élèves.

Les psychologues suivent régulièrement de la formation continue dans ce domaine.

Actuellement un groupe de travail au sein de la direction des PPLS au niveau cantonal a été mis sur pied afin d'analyser la charge de travail demandée aux psychologues par ces cellules de crise et comment la valoriser.

### Perspectives

Dans le cadre d'un budget accordé à fin 2023 par le Canton pour renforcer les prestations autour du milieu scolaire dans le domaine de la santé mentale chez les enfants et les jeunes, le SPS se voit doté de 3.3 ept de PPLS supplémentaires. C'est une excellente nouvelle au vu de la charge de travail très importante. L'encadrement thérapeutique des élèves au bénéfice de mesures renforcées et scolarisés dans des classes régionales de pédagogie spécialisée (CRPS) a également été renforcé de 2.55 ept pour Lausanne. Cette perspective de l'arrivée sur début 2024 de plus d'une dizaine de nouvelles collaboratrices ou nouveaux collaborateurs a occasionné en 2023 des réflexions, en collaboration avec le SEP, au niveau des locaux à occuper et également sur l'identification des secteurs scolaires les moins bien dotés en PPLS actuellement.

## Assistance sociale scolaire

Les 8 assistantes sociales scolaires (ASS) continuent d'être très sollicitées par les professionnelles et professionnels du milieu scolaire, par le réseau extérieur ou par les parents directement. 1'058 enfants et leur famille ont pu bénéficier d'une intervention sociale en lien avec la scolarité de l'enfant, dont 281 nouvelles situations. Ces chiffres sont relativement stables au cours des dernières années et représentent 7.3% de l'effectif scolaire total. Les dossiers ouverts pour des enfants allophones ont fortement augmenté cette année, en lien avec le nombre plus élevé d'élèves primo-arrivants. Ainsi, les parents de 65 nouveaux élèves en classes d'accueil ont été soutenus pour diverses démarches liées à l'intégration de leurs enfants.

Le constat que les parents peinent de plus en plus à offrir à leurs enfants des activités de loisirs, en raison de l'augmentation du coût de la vie, est encore plus clair que lors des années précédentes. Les familles précarisées sont particulièrement touchées par cette inflation. L'aide financière apportée au travers des budgets gérés par le service, s'avère nécessaire pour que les enfants puissent exercer régulièrement une activité extra-scolaire ou pratiquer une activité pendant les vacances scolaires.

Une réorganisation des secteurs de travail des ASS a eu lieu en décembre, afin de faire face à l'augmentation de la population lausannoise et pour donner la possibilité à une assistante sociale d'être présente dans la nouvelle école des Plaines-du-Loup.

